

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Service des formations

Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté du 27 octobre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano.*

NORMEN E 0402429 A

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 modifié relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués du 18 mars 2004.

ARRÊTE

Art. 1^{er}. – La définition et les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano* sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Art. 2 . – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle figurent en annexe I au présent arrêté.

Art. 3. – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano* comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines, définie en annexe II au présent arrêté.

Art. 4. – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en sept unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Art. 5. – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Art. 6. – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Art. 7. – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 5 septembre 2001 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano* et les épreuves de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté précité du 5 septembre 2001 est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 8. – La première session du certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano* régi par le présent arrêté aura lieu en 2006.

L'arrêté du 5 septembre 2001 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *assistant technique en instruments de musique à quatre options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano* est abrogé à l'issue de la dernière session qui aura lieu en 2005.

Art. 9 – Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 octobre 2004.

Journal officiel du 11 novembre 2004.

N.B. : Le présent arrêté et ses annexes III et V seront publiés au bulletin officiel de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche hors série du 24 décembre 2004 vendu au prix de 2,30 €. Il sera disponible au Centre national de documentation pédagogique 13, rue du Four 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : [http : // www.cndp.fr/](http://www.cndp.fr/)

ANNEXE I

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

- **PRÉAMBULE:**

Les métiers de la facture instrumentale évoluent parallèlement aux changements socioculturels et économiques de notre société.

S'appuyant sur une longue tradition, ces métiers sont confrontés à une évolution technologique importante, à travers l'apparition de nouveaux matériaux et procédés.

D'autre part, la culture artistique, les connaissances et les savoir-faire appliqués aux métiers de la facture instrumentale, s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

Ces constats impliquent la création d'une filière par la mise en place:

- d'un CAP d'assistant technique en instruments de musique. Ce CAP comporte les 4 options suivantes: accordéon, guitare, instruments à vent et piano.
- d'un BMA de technicien spécialisé amenant le jeune à travailler de façon autonome.

- **CONTEXTE PROFESSIONNEL:**

1. **Emplois concernés:**

- ouvrier qualifié, employé de maintenance.

2. **Types d'entreprises:**

- petites et moyennes entreprises artisanales ou commerciales, conservatoires, laboratoire de musée...

3. **Secteurs d'activités concernés:**

- magasins de musique, ateliers de réparation, manufactures.

4. **Place dans l'organisation de l'entreprise:**

- le titulaire du CAP d'assistant technique en instruments de musique est appelé à exercer des fonctions d'exécution dans la réalisation des tâches confiées.

5. **Définition des emplois:**

- travail à l'atelier, à l'établi, aux machines-outils.
- travail en magasin (maintenance et relation clientèle).

- **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes:

- 1) Assurer les opérations de première maintenance (réparation préventive et réparation courante) et de fabrication d'une partie d'instrument de musique (pièces simples).
- 2) Informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument.
- 3) Vérifier l'état de fonctionnement de l'instrument et en rendre compte.
- 4) Maîtriser les connaissances techniques et leurs applications pratiques dans les domaines de:
 - l'outillage
 - l'électronique et l'informatique
 - l'acoustique
 - l'organologie.
- 5) Apporter la réponse adaptée au problème posé.
- 6) Identifier les différentes parties des instruments et les accessoires qui s'y rapportent.
- 7) Exercer des fonctions d'exécution dans la fabrication de parties d'instrument de musique.

- **PERSPECTIVE DE QUALIFICATION:**

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Ce premier niveau de formation est le premier degré des métiers de la facture instrumentale (avec 4 options).

Le titulaire de ce diplôme pourra accéder à la préparation du Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.), technicien spécialisé de réparation et de maintenance, options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	
<p>Emploi concerné: ouvrier qualifié, employé de maintenance.</p> <p>Type d'entreprise: petites et moyennes, artisanales ou commerciales, institutions musicales...</p> <p>Matériaux et produits mis en œuvre: instruments, matières d'œuvre, équipements associés.</p> <p>Type de travaux: maintenance, réparation, fabrication, information clientèle.</p>	
FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES
I INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir au courant des évolutions techniques et des nouveautés concernant la famille d'instruments prise en option. - Exploiter les éléments d'information disponibles - Prendre connaissance du travail à réaliser et des règles d'hygiène et de sécurité à respecter.
II PRÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un diagnostic sur l'état de l'instrument. - Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis. - Prévoir l'approvisionnement éventuel. - Contrôler les marchandises reçues et en vérifier l'état de fonctionnement. - Organiser le poste de travail.
III RÉALISATION	<p>Options: Accordéon, Guitare, Instruments à vent et Piano.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle. <p>Option: Accordéon:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations d'entretien courant: <ul style="list-style-type: none"> au niveau de l'étanchéité: Claviers, chants, basses, registrations, soufflet. au niveau de l'accord: entretien et ou accord complet au niveau du système midi. <p>Option: Guitare:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accorder un instrument - Réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de: <ul style="list-style-type: none"> l'accastillage, du manche, de la caisse et de l'électronique. <p>Option: Instruments à vent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de première maintenance: Changements de pièces, réglages. - Assurer les réparations: débosselage, soudure, traitements de surface. - Effectuer, à l'issue de chaque opération, le contrôle technique et acoustique de l'instrument. <p>Option: Piano:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations de réparation, remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux: mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits. - Effectuer les opérations de maintenance en magasin ou atelier: réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.
IV COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Saisir les informations. - Transmettre les informations techniques. - Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller. - Argumenter avec démonstration. - Participer à la promotion des produits. - Informer, le cas échéant, le facteur ou le fabricant, des observations relatives à l'instrument.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

I- INFORMATION

TÂCHES:

- **Tâche 1-**Se tenir au courant des évolutions techniques et des nouveautés concernant la famille d'instruments prise en option.
- **Tâche 2-**Exploiter les éléments d'information disponibles.
- **Tâche 3-**Prendre connaissance du travail à réaliser et des règles d'hygiène et de sécurité à respecter.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Sur le lieu d'exercice de l'activité: règles d'hygiène et de sécurité, l'instrument, devis et/ou ordres de travail, consignes orales et écrites, revues spécialisées, documentation technique, moyens multimédia...
- En dehors du lieu d'exercice: foires, salons, expositions, colloques, musée de la musique, organismes professionnels, lieux de fabrication, autres lieux d'exercice du travail, lieux de concert, lieux de formation continue...

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Les règles d'hygiène sont respectées.
- Les évolutions techniques et les nouveautés ne sont pas ignorées.
- Les éléments d'information sont utilisés avec pertinence.
- Le travail à réaliser est clairement identifié.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

II- PRÉPARATION

TÂCHES:

- **Tâche 1-** Établir un diagnostic sur l'état de l'instrument
- **Tâche 2-** Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis
- **Tâche 3-** Prévoir l'approvisionnement éventuel
- **Tâche 4-** Contrôler les marchandises reçues et en vérifier l'état de fonctionnement
- **Tâche 5-** Organiser le poste de travail

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Matériel et outillage spécifiques et accessoires
- Plan et documents techniques
- Prescriptions des fabricants
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Le diagnostic est juste
- Les outils sont rangés, le plan de travail est propre
- Les accessoires présents et manquants sont identifiés

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION:

III- RÉALISATION

TÂCHES:

Option: ACCORDÉON

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Assurer les opérations d'entretien courant:
au niveau de l'étanchéité: claviers, chants, basses, registrations, soufflet,
an niveau de l'accord: entretien et/ou accord complet
au niveau du système midi.

Option: GUITARE

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Accorder un instrument
- **Tâche 3** : Réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de l'accastillage, du manche, de la caisse, de l'électronique.

Option: INSTRUMENTS à VENT

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle, nettoyage.
- **Tâche 2** : Assurer les opérations de première maintenance: changements de pièces, réglages.
- **Tâche 3** : Assurer les réparations: débosselage, soudure, traitements de surface.
- **Tâche 4** : Effectuer, à l'issue de chaque opération, le contrôle technique et acoustique de l'instrument.

Option: PIANO

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Effectuer les opérations de réparation: remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux: mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits et queue, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits.
- **Tâche 3** : Effectuer les opérations de maintenance en magasin ou atelier: réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS
(III - RÉALISATION suite)**

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Option : ACCORDÉON

- Outillage utile, pièces et matériaux nécessaires, notices.
- Consultation du fabricant ou du distributeur.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : GUITARE

- Matériel et outillages spécifiques et accessoires.
- Plan et documents techniques.
- Prescriptions des fabricants.
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : INSTRUMENTS A VENT

- Pièces, notices techniques.
- Outillage et matériaux nécessaires.
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument et des différentes qui le composent.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : PIANO

- Piano avec ou sans système électronique.
- Pièces, notices techniques.
- Outillage et matériaux nécessaires.
- Connaissance des différentes composantes du piano et de son anatomie.
- Connaissance des cotes de réglage de l'instrument.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Autonomie, responsabilité :

Pour les 4 options

- Autonomie et responsabilité dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus

Pour les 4 options

- Les différentes pièces sont systématiquement repérées et la chronologie de démontage est consignée.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

IV- COMMUNICATION

TÂCHES:

- **Tâche 1-** Saisir les informations
- **Tâche 2-** Transmettre les informations techniques
- **Tâche 3-** Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller
- **Tâche 4-** Argumenter avec démonstration
- **Tâche 5-** Participer à la promotion des produits
- **Tâche 6-** Informer, le cas échéant, le facteur ou le fabricant, des observations relatives à l'instrument

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Moyens traditionnels et informatiques de communication (fiches, fichiers)
- Moyens traditionnels et multimédia de promotion (instruments, éclatés, profils, vidéo)

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Les informations sont saisies et transmises correctement et de façon fiable grâce à une participation active.
- La promotion de l'entreprise et l'aide à la vente des instruments sont assurées
- L'image de l'entreprise est valorisée
- Les relations avec la clientèle sont favorables à la vente
- La clientèle est fidélisée

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Mise en relation des référentiels des activités professionnelles et de certification

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Emploi concerné: ouvrier qualifié, employé de maintenance.

Type d'entreprise: petites et moyennes, artisanales ou commerciales, institutions musicales...

Matériaux et produits mis en œuvre: instruments, matières d'œuvre, équipements associés...

Type de travaux: maintenance, réparation, fabrication, information clientèle.

FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES
I INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir au courant des évolutions techniques et des nouveautés concernant la famille d'instruments prise en option. - Exploiter les éléments d'information disponibles - Prendre connaissance du travail à réaliser et des règles d'hygiène et de sécurité à respecter.
II PRÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un diagnostic sur l'état de l'instrument. - Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis. - Prévoir l'approvisionnement éventuel. - Contrôler les marchandises reçues et en vérifier l'état de fonctionnement. - Organiser le poste de travail.
III RÉALISATION	<p>Options: Accordéon, Guitare, Instruments à vent et Piano.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle. <p>Option: Accordéon:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations d'entretien courant: <ul style="list-style-type: none"> au niveau de l'étanchéité: Claviers, chants, basses, registrations, soufflet. au niveau de l'accord: entretien et ou accord complet au niveau du système midi. <p>Option: Guitare:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accorder un instrument - Réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de: <ul style="list-style-type: none"> l'accastillage, du manche, de la caisse et de l'électronique. <p>Option: Instruments à vent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de première maintenance: Changements de pièces, réglages. - Assurer les réparations: débosselage, soudure, traitements de surface. - Effectuer, à l'issue de chaque opération, le contrôle technique et acoustique de l'instrument. <p>Option: Piano:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations de réparation, remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux: mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits et queue, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits. - Effectuer les opérations de maintenance en magasin ou atelier: réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord d'atelier.
IV COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Saisir les informations. - Transmettre les informations techniques. - Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller. - Argumenter avec démonstration. - Participer à la promotion des produits. - Informer, le cas échéant, le facteur ou le fabricant, des observations relatives à l'instrument.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DES UNITES PROFESSIONNELLES

COMPÉTENCE GLOBALE:

Le titulaire du CAP Assistant technique en instruments de musique (accordéon, guitare, instruments à vent ou piano), doit être capable d'assurer les opérations de première maintenance, d'informer et de conseiller la clientèle en respectant les contraintes liées à la spécificité de chaque famille d'instruments.

CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES
<p align="center">C1 S'INFORMER</p>	<p>01- Collecter des informations 02- Lire et analyser des données</p>
<p align="center">C2 TRAITER ET DÉCIDER</p>	<p>01- Établir un diagnostic 02- Gérer les matériaux et outillages nécessaires 03- Organiser le poste de travail</p>
<p align="center">C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER</p>	<p>01- Assurer les opérations de démontage et de remontage 02- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation 03- Contrôler les travaux effectués</p>
<p align="center">C4 COMMUNIQUER</p>	<p>01-S'exprimer oralement et par écrit 02-Saisir et transmettre les informations 03-Accueillir la clientèle</p>

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Pour les 4 options

C1	S'INFORMER U2		
01	Collecter des informations		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations orales. - Réglementations spécifiques - Revues spécialisées - Documents techniques - Moyens multimédia - Devis - Manifestations culturelles et professionnelles - Musées, entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sélectionnées sont pertinentes
02	Lire et analyser des données		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter un dessin d'ensemble et des dessins de définition - Lire et interpréter des données du cahier des charges - Identifier les contraintes techniques et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans, notices - Cahier des charges - tarifs, barème 	<ul style="list-style-type: none"> - L'interprétation des documents est juste - Les informations sélectionnées sont exploitables

Pour les 4 options

C2	TRAITER ET DÉCIDER U1		
01	Établir un diagnostic		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'instrument - Identifier et localiser le dysfonctionnement - Préciser la nature des travaux à prévoir - Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis 	<ul style="list-style-type: none"> - Marque, type, numéro de l'instrument - Catalogues fournisseurs, tarifs et barème - Essais 	<ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic est juste - Les éléments nécessaires au devis sont pertinents
02	Gérer les matériaux et outillages nécessaires		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer du bon état de l'outillage - S'assurer de la disponibilité des matériaux - Choisir l'outillage et les matériaux nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Outillage - Accès au stock - Fiches de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - L'outillage est adéquat et en bon état - Les matériaux nécessaires sont prévus
03	Organiser le poste de travail		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les mesures de protection des personnes et des matériels. - Disposer rationnellement les éléments nécessaires. - Maintenir accessible et propre le poste de travail et son environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'hygiène et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du poste de travail et de son environnement est conforme aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie - Les dispositifs de protection de l'instrument sont prévus.

Option: ACCORDÉON

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
01	Assurer les opérations de démontage et de remontage		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents types de clavier. - Démontez et remonter l'accordéon suivant l'enchaînement logique des opérations. - Numéroté et ranger les différentes pièces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accordéon - Fiches de travail - Outillage spécifique - Modules de rangement pour pièces - Dispositifs de protection 	<ul style="list-style-type: none"> - Les notes sont repérées - L'accordéon est démonté et remonté, les pièces sont numérotées et rangées conformément à la logique professionnelle - L'intégrité externe et interne de l'accordéon est préservée.
02	Réaliser les opérations de maintenance et de réparation		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<p>1) Effectuer des opérations de réglage et de réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>au niveau de l'étanchéité</u> <ul style="list-style-type: none"> -changer un joint de soufflet, un coin de métal, un coin de peau. -déborder, reborder. renforcer les plis. -changer les soupapes. ➤ <u>au niveau mécanique</u> <ul style="list-style-type: none"> -régler les courses de clavier -régler la registration ➤ <u>au niveau de l'accord</u> <ul style="list-style-type: none"> -changer et accorder une lame <p>2) Réaliser des interventions sur système midi</p> <ul style="list-style-type: none"> - rétablir les connexions <p>3) Préserver l'intégrité du système midi en cas d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de travail - Outillages spécialisés - Matière d'œuvre - Accordéon (avec ou sans système MIDI) - Règles de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune fuite d'air n'est constatée. - Le type d'alignement des touches des 2 claviers est respecté. - Le toucher est homogène. - Les pièces défectueuses sont remplacées en cohérence avec le modèle d'origine. - L'accordéon est au diapason. - La partition tempérée est connue et comprise. - Le système électronique fonctionne.

Option: ACCORDÉON

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
03	Contrôler les travaux effectués		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier, par un essai acoustique, que le réglage de l'accordéon est conforme à l'attente de l'utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances en solfège et en organologie . 	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'essai acoustique satisfont aux exigences liées à l'utilisation de l'accordéon. - Quelques gammes sont jouées et quelques accords sont enchaînés.

Option: GUITARE

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
01	Assurer les opérations de démontage et de remontage		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Démontet et remonter chronologiquement les pièces et accessoires d'une guitare acoustique: (cordes, sillets, manche...) ou électrique: (cordes, sillets, manche, chevalet, micros, vibrato et câblage électronique...). - Répertorier et classer les pièces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Guitare acoustique ou électrique. - Modules de rangement pour pièces. - Outillage spécifique. - Fiches de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégrité externe et interne de la guitare est préservée.

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
02	Réaliser les opérations de maintenance et de réparation		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Changer les cordes et accorder la guitare. - Nettoyer l'instrument. - Remplacer la ou les pièces défectueuses au niveau: <ul style="list-style-type: none"> ➤ des accessoires (mécaniques, vibrato, sillets...) ➤ de l'électronique (câblage, micros, potentiomètres...) - Régler un manche (tige de réglage, hauteur sillets...) - Régler un vibrato. - Effectuer une planification de touche et un refretage. - Façonner des pièces (sillets, chevalet...). - Effectuer des opérations de recollage (tête, barrage, table, fond...). - Réaliser un câblage ou apporter une modification à partir d'un schéma donné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Guitare acoustique ou électrique. - Outillage spécifique. - Schémas et fiches de travail - Matières d'œuvre et accessoires. - Règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La guitare est accordée. - Les pièces défectueuses sont remplacées en cohérence avec le modèle d'origine. - La guitare est réglée selon les cotes fournies. - Les pièces façonnées sont conformes au modèle et/ou au plan. - Le montage et/ou la modification sont conformes au schéma - Les outils sont utilisés à bon escient en respectant les règles de sécurité.
03	Contrôler les travaux effectués		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier par un essai acoustique que le réglage de la guitare est conforme à sa spécificité (électrique, acoustique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques (fiches de travail). - Connaissances en solfège et en organologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'essai acoustique satisfont aux exigences liées à l'utilisation de la guitare. <p>Quelques gammes sont jouées, et quelques accords sont enchaînés</p>

Option: INSTRUMENTS à VENT

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
01	Assurer les opérations de démontage et de remontage		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Démontar et remonter chronologiquement les différentes parties d'un instrument (cuivre, bois) - Répertorier et classer l'ensemble des pièces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de musique. - Fiches techniques - Nomenclature - Modules de rangement pour pièces - Outillage spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - L'instrument est démonté et remonté conformément à la logique professionnelle. - L'instrument fonctionne - L'intégrité externe et interne de l'instrument est respectée.
02	Réaliser les opérations de maintenance et de réparation		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des opérations de maintenance et de réparation : <u>sur les bois</u> (hormis les instruments à anche double et les flûtes de concert) <ul style="list-style-type: none"> . tamponnage . remplacement des feutres, liéges et ressorts . défaussage des axes et charnières . débosselage . soudure brasure . polissage <u>sur les cuivres</u> (hormis les cors et les trombones) <ul style="list-style-type: none"> . débosselage . soudure, brasure . polissage . fonctionnement et lubrification des pistons et des coulisses - Effectuer les réglages nécessaires au bon fonctionnement acoustique de ces instruments <ul style="list-style-type: none"> .levées .bouchages .correspondances entre les clés .jeux de fonctionnement (temps perdu,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de travail - Outillages spécialisés - Matière d'œuvre et accessoires - Bois (sauf anche double) - Cuivres (trompettes, clairons, cornets à piston, bugles) - Règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune fuite d'air n'est constatée. - Les pièces défectueuses sont remplacées en cohérence avec le modèle d'origine. - La mécanique fonctionne. - L'esthétique de l'instrument est restituée - l'instrument est réglé selon les données fournies - Les outils sont utilisés à bon escient, en respectant les règles de sécurité.

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
03	Contrôler les travaux effectués		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que le travail est conforme aux exigences techniques. - Vérifier que le réglage de l'instrument est correct. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prescriptions et données techniques du fabricant. - Papier à cigarettes - Cordon lumineux - Connaissance des doigtés et d'organologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prescriptions du fabricant sont respectées. - Les contrôles spécifiques (papiers à cigarettes, cordon lumineux) sont satisfaisants. - Le mécanisme (clétage) et le contrôle acoustique sont appréhendés à un niveau élémentaire.

Option: PIANO

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
01	Assurer les opérations de démontage et de remontage		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - démonter et remonter le piano suivant l'enchaînement logique des opérations. - Numéroté et ranger les différentes pièces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Piano - Fiches de travail. - Modules de rangement pour pièces - Outillage spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Le piano est démonté et remonté. Les pièces sont numérotées et rangées, conformément à la logique professionnelle. - L'intégrité interne et externe du piano est préservée

Option: PIANO

C3	METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER U1		
02	Réaliser les opérations de maintenance et de réparation		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations de maintenance: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réglage complet d'un piano droit. ➤ Pinçage. ➤ Accord (atelier) en respectant, le cas échéant, le système électronique (muet, midi). - Effectuer les opérations de réparation: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des pièces simples. ➤ Remplacer les éléments défectueux sur: <ul style="list-style-type: none"> • mécanique et clavier de pianos droits. • structure harmonique. • meuble. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de travail. - Outillages spécialisés. - Matière d'œuvre et accessoires. - Pianos avec ou sans système électronique . - Règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le piano est réglé selon les cotes fournies. - Le piano est au diapason: <ul style="list-style-type: none"> ➤ La partition tempérée est connue et comprise. ➤ Les unissons et les octaves sont maîtrisés dans la partie médium. - Le système électronique (éventuel) fonctionne. - Les pièces réalisées sont conformes au modèle ou au plan. - Les pièces défectueuses sont remplacées en cohérence avec le modèle d'origine. - Les outils sont utilisés à bon escient en respectant les règles de sécurité.
03	Contrôler les travaux effectués		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier par un essai acoustique que le réglage du piano est conforme à la norme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques (fiches de travail) . - Connaissance en solfège et en organologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'essai acoustique satisfont aux exigences liées à l'utilisation du piano. - Quelques gammes sont jouées, et quelques accords sont enchaînés.

Pour les 4 options

C4	COMMUNIQUER U2		
01	S'exprimer oralement et par écrit		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une lettre, un devis, une facture, une commande, un C.V., une lettre de motivation... - S'exprimer correctement face à un tiers, au téléphone... 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication traditionnels et multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'expression écrite et orale satisfait aux besoins liés aux différentes situations professionnelles.
02	Saisir et transmettre les informations		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des notes. - Faire un compte rendu. - Utiliser les moyens multimédia. - Saisir et utiliser les informations en provenance de fichiers (clients, fournisseurs, produits...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning, agenda... - Outils multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> - Notes précises et exploitables. - Compte rendu fiable. - Réception et envoi réussis d'un E-mel, d'un Fax... - Fiabilité de l'information.
03	Accueillir la clientèle		
	Être capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir le client au magasin, à l'atelier. - Conseiller, orienter le client. - Donner une argumentation technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Magasin, atelier - Instruments, accessoires - Documents techniques (fiches, catalogues...) 	<ul style="list-style-type: none"> - le client est accueilli et orienté. - Sa demande est prise en charge - L'argumentation technique est maîtrisée.

MISE EN RELATION DES CAPACITÉS ET SAVOIRS TECHNOLOGIQUES

			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
C1 - S'INFORMER										
	01	Collecter des informations	•	•	•	•	•	•	•	•
	02	Lire et analyser des données	•	•	•	•	•	•	•	•
C2 - TRAITER ET DÉCIDER										
	01	Établir un diagnostic	•	•		•	•		•	
	02	Gérer les matériaux et outillages nécessaires	•	•		•				
	03	Organiser le poste de travail				•	•		•	
C3 - METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER										
	01	Assurer les opérations de démontage et de remontage		•		•	•		•	
	02	Réaliser les opérations de maintenance et de réparation		•		•	•		•	
	03	Contrôler les travaux effectués		•		•	•		•	
C4 - COMMUNIQUER										
	01	S'exprimer oralement et par écrit	•	•	•	•	•	•	•	•
	02	Saisir et transmettre les informations	•	•	•	•	•	•	•	•
	03	Accueillir la clientèle	•	•	•	•	•	•		•

S1 - LES MATÉRIAUX		S5 - LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS	
01	L'identification	01	Les techniques de réparation et de finition (guitare, piano et instruments à vent)
02	Les caractéristiques physiques et chimiques		Les techniques de réparation, de finition et d'accord (accordéon)
03	Les domaines d'utilisation		
04	Les facteurs de variation	02	Les techniques d'accord et de réglage (guitare et piano)
S2 - L'INSTRUMENT		S6 - L'ENTREPRISE	
01	Les composants et leur fonctionnement	01	La notion de coût de réparation
02	Les assemblages	02	Les partenaires
S3 - LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION		03	Les fonctions et les responsabilités
		S7 - LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
01	L'étude de construction	01	La sécurité des personnes
02	Les codes et langages normalisés	02	La sécurité des installations
03	Les systèmes informatiques	S8 - HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE	
04	Les techniques de vente	01	L'histoire de la musique et des instruments
05	Les outils de communication	02	Organologie
S4 - LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS		03	L'acoustique
01	L'outillage	04	Le solfège et la pratique instrumentale
02	La maintenance	05	Les Arts appliqués

LES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

LES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

S1 - LES MATÉRIAUX.

Pour les 4 options

- 01 L'identification.
- 02 Les caractéristiques physiques et chimiques.
- 03 Les domaines d'utilisation.
- 04 Les facteurs de variation.

S2 - L'INSTRUMENT.

Pour les 4 options

- 01 Les composants et leur fonctionnement.
- 02 Les assemblages

S3 - LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION.

Pour les 4 options

- 01 L'étude de construction.
- 02 Les codes et les langages normalisés.
- 03 Les systèmes informatiques.
- 04 Les techniques de vente.
- 05 Les outils de communication

S4 - LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS.

Pour les 4 options

- 01 L'outillage .
- 02 La maintenance.

S5 - LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS.

Option accordéon

01 Les techniques de réparation, de finition et d'accord

Option instruments à vent

01 Les techniques de réparation et de finition

Options guitare et piano

- 01 Les techniques de réparation et de finition
- 02 Les techniques d'accord et de réglage.

S6 - L'ENTREPRISE.

- 01 La notion de coût de réparation.
- 02 Les partenaires.
- 03 Les fonctions et les responsabilités.

S7 - LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

- 01 La sécurité des personnes.
- 02 La sécurité des installations.

S8 - HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE.

- 01 Histoire de la musique et des instruments.
- 02 Organologie.
- 03 L'acoustique.
- 04 Le solfège et la pratique instrumentale.
- 05 Les Arts appliqués.

Option: ACCORDÉON

S1	LES MATÉRIAUX
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'identification.	
<p>Matériaux et produits utilisés dans la facture de l'accordéon. Matière d'œuvre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - bois, placages - métaux et alliages - matières synthétiques - cuirs - feutres et lièges - colles et vernis - carton - tissus - cire - composants électroniques 	<p>RECONNAÎTRE et NOMMER les matériaux, produits et composants utilisés dans la facture de l'accordéon.</p>
02 Les caractéristiques physiques et chimiques.	
<p>Notions physiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Masse volumique - dureté - résilience - élasticité - résistance à la compression, à la traction, à la torsion, au flambage, à la fatigue. - Vitesse de propagation du son. <p>Notions chimiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - compatibilité, - dégradation, altération, - stabilité. 	<p>ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques essentielles des matériaux dans leurs utilisations spécifiques en facture d'accordéon.</p> <p>PRÉCISER les effets et conséquences sur les matériaux.</p> <p>ÉNONCER les moyens et mesures à mettre en œuvre pour y remédier.</p>
03 Les domaines d'utilisation.	
<p>Définition du champ d'application des différents matériaux utilisés dans la facture d'accordéon dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la carrosserie - la structure harmonique - les claviers chant, basses - la registration - les anches - le soufflet - le système M.I.D.I. 	<p>CONNAÎTRE les caractéristiques des différents matériaux pour pouvoir les choisir en fonction de chaque pièce de l'accordéon et justifier leur utilisation.</p>

04 Les facteurs de variation.	
<ul style="list-style-type: none"> - Hygrométrie, - Température - Luminosité - Séchage - Stockage. 	<p>EXPLIQUER leur influence sur les matériaux utilisés. DÉCRIRE les différentes méthodes de séchage et de stockage des principaux matériaux utilisés.</p>

S2	L'INSTRUMENT
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les composants et leur fonctionnement.	
<p>Les différents éléments et accessoires (dont l'électronique) constituant l'instrument.</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionnement - fonctionnement. 	<p>CITER les termes techniques de chaque élément et accessoire. REPÉRER les éléments et décrire leur fonctionnement.</p>
02 Les assemblages	
<ul style="list-style-type: none"> - Permanents - démontables 	<p>APPRÉCIER le mode de liaison pour en respecter l'intégrité ÉTABLIR la chronologie de démontage et de remontage.</p>

S3	LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION
-----------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'étude de construction.	
<p>Les principes de base du dessin de construction:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les traits, - les échelles, - le cartouche, - la mise en page. - Les projections, - La cotation, - Les jeux fonctionnels, - Les tolérances, - Les ajustements. 	<p>CONNAÎTRE les principes de base du dessin de construction pour lire et réaliser un croquis coté.</p>

02 Les codes et les langages normalisés.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les codes et langages normalisés (NF, DIN, ISO...) - Étiquetage produits. - Symboles chimiques des principaux éléments utilisés. - Schéma électronique 	<p>CONNAÎTRE les codes et les langages normalisés pour lire les fiches techniques.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires au décodage d'une étiquette.</p> <p>IDENTIFIER les symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p> <p>CONNAÎTRE les signes et les symboles pour lire et interpréter un schéma électronique</p>
03 Les systèmes informatiques.	
Utilisation d'un ordinateur	CONNAÎTRE les opérations de base de saisie d'informations dans un tableur, un traitement de texte, une base de données (ouverture d'un fichier, enregistrement, impression...), pour effectuer des applications pratiques simples (facture, courrier commercial, curriculum vitae, compte-rendu...)
04 Les techniques de vente.	
<p><u>La communication avec le client:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comportement du client. - Prise de contact, accueil. - Information, orientation du client. - Argumentation technique. - Techniques de réponses. <p><u>La réception des marchandises:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents de liaison. - Opérations de contrôle. - Gestion des anomalies. 	<p>IDENTIFIER les différentes attitudes possibles. CONNAÎTRE les éléments qui favorisent la création d'un climat favorable.</p> <p>CONNAÎTRE les différentes techniques d'information et d'orientation (questionnement, écoute active, reformulation, détection du besoin...)</p> <p>ÉNONCER les principes d'élaboration d'un argumentaire à partir de supports et/ou d'informations.</p> <p>IDENTIFIER les objections rencontrées dans les situations commerciales les plus courantes pour pouvoir les traiter.</p> <p>RECONNAÎTRE et DIFFÉRENCIER les documents pour les CLASSER.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprochement commande livraison, - contrôles quantitatifs, - gestion des problèmes de livraison.

05 Les outils de communication.	
Catalogue Téléphone Télécopie Minitel Courrier électronique Internet	IDENTIFIER les moyens les plus efficaces pour réaliser une argumentation et communiquer avec un partenaire.

S4	LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS
-----------	--------------------------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'outillage.	
Manuel: - Pour le travail du bois - Pour le réglage - Pour l'accord - Pour les travaux de mécanique et de structure.	CONNAÎTRE, choisir et justifier l'utilisation des outils.
Électroportatif Machines outils	Les IDENTIFIER et CONNAÎTRE leur(s) fonction(s).
02 La maintenance	
L'affûtage Le nettoyage	ÉNUMÉRER les matériels nécessitant un entretien. DÉCRIRE le type d'intervention.

S5	LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les techniques de réparation, de finition et d'accord.	
<p>A - STRUCTURE HARMONIQUE</p> <p>a) table d'harmonie</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux utilisés - les rôles et propriétés de la table - le rôle et l'influence de la boîte de résonance et de la double boîte de résonance. <p>b) les sommiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents types de sommiers - les matériaux utilisés <p>c) le plan des lames</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lois fondamentales des lames vibrantes - le remplacement d'une lame <p>B) LA MÉCANIQUE</p> <p>1) Les claviers:</p> <p>a) le clavier chant</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes parties du peigne - les divers systèmes d'organisation des claviers - les matériaux utilisés (métaux, bois, feutres, cuirs, plastiques...) <p>b) le clavier basses</p> <ul style="list-style-type: none"> - les divers systèmes des claviers (diatoniques, standard, déclencheur, harmonéon...) - les différents montages qui en résultent. <p>2) La registration</p> <p>C) LE SOUFFLET</p> <p>l'état du soufflet</p> <ul style="list-style-type: none"> - bordures - coins métal - coin peaux - cadres <p>D) LES TECHNIQUES D'ACCORD</p> <p>Accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - la partition d'accord tempérée - la suite des harmoniques 	<p>CONNAÎTRE le rôle et les principales propriétés d'une table. Citer les avantages et les inconvénients des différents matériaux utilisés pour la table. CITER les différents emplacements et les conséquences sur le montage et les sonorités.</p> <p>CITER les différents types de sommiers et l'incidence des matériaux utilisés.</p> <p>CITER les relations existant entre les dimensions, les formes, la courbe et la fréquence d'une lame vibrante.</p> <p>CITER les différentes parties (supports, ressorts, axe, paliers, touche, piston, soupapes, bouton, rang inversé...).</p> <p>RECONNAÎTRE et CITER les différents montages.</p> <p>RECONNAÎTRE et CITER les différents montages.</p> <p>RECONNAÎTRE et NOMMER les diverses registrations rencontrées. RECONNAÎTRE et NOMMER les différentes parties du soufflet et en diagnostiquer l'état.</p> <p>CITER dans l'ordre les notes de la partition et de la partition d'accord ainsi que les principales méthodes de contrôle.</p>

Certificat d'aptitude professionnelle *Assistant technique en instruments de musique*

<ul style="list-style-type: none"> - initiation à l'évolution du diapason et des tempéraments - les rapports de fréquences - les principes du tempérament égal et son utilité - la tenue du grattoir et de l'extracteur et la position de l'accordeur. <p>Système midi</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principaux systèmes - détection d'un dysfonctionnement 	<p>ÉNUMÉRER la suite naturelle des harmoniques à partir d'une note fondamentale donnée (les 16 premiers)</p> <p>CONNAÎTRE les notions de bases concernant l'évolution du diapason et des tempéraments.</p> <p>CITER les rapports de fréquences de l'octave, de la quinte, de la quarte et de la tierce majeure.</p> <p>CALCULER la fréquence d'une note de la partition tempérée (utilisation de racine douzième de deux)</p> <p>EXPLIQUER le principe de la gamme tempérée et son utilité pratique.</p> <p>DÉCRIRE la méthode de la tenue du grattoir et de l'extracteur ainsi que la position de l'accordeur(ergonomie).</p> <p>CONNAÎTRE le rôle et les principales caractéristiques des différents systèmes.</p> <p>JUSTIFIER le choix de l'intervention proposée.</p>
--	---

S6	L'ENTREPRISE
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La notion de coût de réparation	
<p>Charges directes fixes ou variables (matière, fournitures, main d'œuvre...)</p> <p>Charges indirectes fixes ou variables (charges sociales, investissements, frais généraux...)</p> <p>Devis</p> <p>Facturation</p>	<p>DISTINGUER les principaux éléments entrant dans un coût de production. Calculer une marge brute.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments constitutifs d'un devis et d'une facture.</p>
02 Les partenaires	
<p>L'entreprise et son marché.</p> <p>L'environnement de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - économique, - social et démographique, - technologique, - institutionnel, - organisations professionnelles. <p>Les entreprises du secteur.</p>	<p>IDENTIFIER les interlocuteurs en amont (fournisseurs, acteurs économiques, État...) et en aval (clients).</p> <p>A partir d'une documentation fournie, IDENTIFIER les composantes de l'environnement de l'entreprise et montrer en quoi elles représentent des opportunités ou des contraintes pour l'entreprise.</p> <p>CITER les principaux organismes et préciser leurs fonctions.</p> <p>CITER les principales entreprises du secteur, les situer géographiquement.</p>
03 Les fonctions et les responsabilités	
<p>Organigramme</p> <p>Type de poste</p>	<p>A partir d'un exemple d'organigramme d'une entreprise du secteur, COMMENTER les différentes fonctions et apprécier la part de responsabilité pour chaque type de poste.</p>

S7	LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
-----------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La sécurité des personnes	
Repérages: symboles, signaux. Agencement du poste de travail. Déplacement de l'opérateur. Manutention des matériels. Utilisation des machines outils. Utilisation des produits toxiques. Moyens de protection individuel et collectif. Accidents professionnels.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation, - les règles de sécurité en matière de manipulation des matériels et des produits toxiques et d'énergie. - les normes en vigueur. - les gestes de premier secours.
02 La sécurité des installations	
Protection incendie. Protection contre les risques de pollution. Règles générales de sécurité relatives aux courants et aux installations électriques.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - les zones à risques. - Les procédures et consignes en cas d'incendie. - Les règles en vigueur. - Les procédures à respecter dans une situation professionnelle donnée.

S8	HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE
-----------	--

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Histoire de la musique et des instruments	
Les grandes époques musicales. Du XVIIème siècle à nos jours. Les familles d'instruments	CONNAÎTRE les grandes périodes de l'histoire de la musique et comprendre leurs principales caractéristiques (ou différences) notamment stylistiques. CITER les principaux compositeurs et quelques œuvres significatives. CITER quelques exemples illustrant l'évolution des pratiques musicales (les musiciens) et des pratiques culturelles (les publics). RECONNAÎTRE les différents instruments. DÉCRIRE les principales caractéristiques des familles d'instruments.
02 Organologie	
Évolution de l'accordéon <ul style="list-style-type: none"> - au plan technique. - à travers son utilisation. - Au niveau du diapason. 	CITER les grandes étapes de l'évolution de l'accordéon et le nom des fabricants qui y sont liés. EXPLIQUER les principaux liens existant entre l'évolution technique de l'instrument et l'évolution musicale.

03 L'acoustique	
<p>1) Vocabulaire acoustique de base.</p> <p>2) Notions de timbre de fréquence d'intensité.</p> <p>3) Modes vibratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des tuyaux - au niveau des cordes - au niveau des lames. <p>4) Différents modes d'excitation.</p> <p>5) Audition.</p> <p>6) Perception sonore (acoustique des salles...)</p>	<p>DÉFINIR les principaux termes utilisés.</p> <p>EXPLIQUER les principes de base de fonctionnement acoustique de l'instrument et les mécanismes de l'audition.</p>
04 Le solfège et la pratique instrumentale	
<p>Travail d'écoute.</p> <p>Théorie.</p> <p>Lecture.</p>	<p>RECONNAÎTRE à l'oreille, les modes binaires, ternaires, majeurs, mineurs.</p> <p>CONNAÎTRE les notions d'intervalles, de tonalité, d'altération.</p> <p>CONNAÎTRE la notation musicale pour pouvoir effectuer le déchiffrage dans les deux clefs (sol et fa).</p> <p>CONNAÎTRE le principe de base du jeu des instruments.</p>
05 Les Arts appliqués	
<p><u>Analyse formelle et stylistique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux courants artistiques (architecture, Arts plastiques, Arts appliqués...) en relation avec les différents instruments. - Rapport forme/fonction/époque. <p><u>Ressources documentaires:</u></p> <p>Sources d'informations relatives à l'histoire des styles, aux codes de représentation esthétique et technique.</p> <p>Notions de cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'esthétique, - d'usage, - de technique de fabrication / de réalisation. 	<p>A partir d'une documentation visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et SITUER chronologiquement un instrument.. - RELEVER sous forme de croquis et d'annotations, des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques à partir de données réelles et/ou figurées. - IDENTIFIER et SÉLECTIONNER des informations esthétiques et techniques en fonction de critères définis. - SITUER et ANALYSER les contraintes.

<p>Vocabulaires spécifiques des domaines artistique et professionnel.</p> <p><u>Mise au point esthétique d'une proposition:</u> Le cahier des charges. Les contraintes esthétiques, stylistiques et techniques. Les références culturelles. La fonction, la destination du produit.</p> <p>Les techniques d'expression:</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens plastiques et techniques. - la perspective 	<p>CONNAÎTRE les vocabulaires spécifiques.</p> <p>CHOISIR les références utiles et nécessaires.</p> <p>MAÎTRISER et CHOISIR les moyens plastiques et techniques adaptés pour réaliser un croquis ou un relevé lisible, proportionné et exploitable. MAÎTRISER les notions de base de la perspective pour représenter un élément simple d'ouvrage en deux ou trois dimensions.</p>
--	---

Option: GUITARE

S1 LES MATÉRIAUX

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'identification.	
<p>Matériaux et produits utilisés dans la facture de la guitare:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bois - les colles - les vernis et teintes... - autres matériaux (os, métaux, plastiques, matériaux composites...) 	<p>RECONNAÎTRE et NOMMER les matériaux utilisés dans la facture de guitare.</p>
02 Les caractéristiques physiques et chimiques.	
<p>Notions physiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - densité - dureté - résilience - élasticité - résistance à la compression, à la traction, au flambage, à la torsion. - Vitesse de propagation du son. <p>Notions chimiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - compatibilité, - dégradation, altération, - stabilité. 	<p>ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques essentielles des matériaux dans leurs utilisations spécifiques en facture de guitare.</p> <p>PRÉCISER les effets conséquents sur les matériaux, ÉNONCER les mesures à mettre en œuvre pour y remédier.</p>

03 Les domaines d'utilisation.	
Définition du champ d'application des différents matériaux utilisés dans la facture de guitare dans les domaines suivants: Structure harmonique: - table d'harmonie, - fond- éclisses, - manche. Corps de guitare électrique. Accessoires.	CONNAÎTRE les caractéristiques des différents matériaux pour pouvoir les choisir en fonction de chaque pièce de la guitare et justifier leur utilisation.
04 Les facteurs de variation.	
- Hygrométrie, - Température - Luminosité - Séchage - Stockage.	EXPLIQUER leur influence sur les matériaux utilisés. DÉCRIRE les différentes méthodes de séchage et de stockage des principaux matériaux utilisés.

S2	L'INSTRUMENT
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les composants et leur fonctionnement.	
Les différents éléments et accessoires dont l'électronique, constituant l'instrument. - Rôle et fonctionnement. - Positionnement; - Liaison.	CITER les termes techniques de chaque élément et accessoire (constituant l'instrument). REPÉRER les éléments et décrire leur fonctionnement.
02 Les assemblages	
Manches vissés, collés, conducteurs.	RECONNAÎTRE les modes d'assemblage

S3	LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION
-----------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'étude de construction.	
<p>Les principes de base du dessin de construction:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les traits, - les échelles, - le cartouche, - la mise en page. - Les projections, - La cotation, - Les jeux fonctionnels, - Les tolérances, - Les ajustements. 	<p>CONNAÎTRE les principes de base du dessin de construction pour lire et réaliser un croquis coté.</p>
02 Les codes et les langages normalisés.	
<p>Les codes et langages normalisés (NF, DIN, ISO...)</p> <p>Étiquetage produits.</p> <p>Symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p> <p>Schéma électronique.</p>	<p>CONNAÎTRE les codes et les langages normalisés pour lire les fiches techniques.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires au décodage d'une étiquette.</p> <p>IDENTIFIER les symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p> <p>CONNAÎTRE les signes et les symboles pour lire et interpréter un schéma électronique</p>
03 Les systèmes informatiques.	
<p>Utilisation d'un ordinateur</p>	<p>CONNAÎTRE les opérations de base de saisie d'informations dans un tableur, un traitement de texte, une base de données (ouverture d'un fichier, enregistrement, impression...), pour effectuer des applications pratiques simples (facture, courrier commercial, curriculum vitae, compte-rendu...)</p>

04 Les techniques de vente.

La communication avec le client:

- Comportement du client.
- Prise de contact, accueil.
- Information, orientation du client.
- Argumentation technique.
- Techniques de réponses.

IDENTIFIER les différentes attitudes possibles.
 CONNAÎTRE les éléments qui favorisent la création d'un climat favorable.

CONNAÎTRE les différentes techniques d'information et d'orientation (questionnement, écoute active, reformulation, détection du besoin...)

ÉNONCER les principes d'élaboration d'un argumentaire à partir de supports et/ou d'informations.

IDENTIFIER les objections rencontrées dans les situations commerciales les plus courantes pour pouvoir les traiter.

La réception des marchandises:

- Documents de liaison.
- Opérations de contrôle.
- Gestion des anomalies.

RECONNAÎTRE et DIFFÉRENCIER les documents pour les CLASSER.

CONNAÎTRE les éléments nécessaires aux:

- rapprochement commande livraison,
- contrôles quantitatifs,

gestion des problèmes de livraison.

05 Les outils de communication.

Catalogue
 Téléphone
 Télécopie
 Minitel
 Courrier électronique
 Internet

IDENTIFIER les moyens les plus efficaces pour réaliser une argumentation et communiquer avec un partenaire.

S4	LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS
-----------	--------------------------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'outillage.	
Manuel: <ul style="list-style-type: none"> - Pour le travail du bois - Pour le réglage - Pour l'accord - Pour l'électronique Électroportatif Machines outils	CONNAÎTRE, choisir et justifier l'utilisation des outils. Les IDENTIFIER et CONNAÎTRE leur(s) fonction(s).
02 La maintenance	
L'affûtage Le nettoyage	ÉNUMÉRER les matériels nécessitant un entretien. DÉCRIRE le type d'intervention.

S5	LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS
-----------	--------------------------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les techniques de réparation et de finition	
Au niveau du manche: <ul style="list-style-type: none"> - le diapasonage - la planification - les collages Au niveau du câblage et de l'électronique Au niveau du traitement de surface: <ul style="list-style-type: none"> - préparation - mise en teinte - vernissage - mise en œuvre. 	SAVOIR calculer le diapasonage suivant les différentes méthodes. CONNAÎTRE les méthodes de planification avec ou sans refrettage. CONNAÎTRE les différentes méthodes de collage et décollage et leur application. CONNAÎTRE les câblages standards ANALYSER les connections (micros-sélecteurs...) CITER et DÉCRIRE les différentes méthodes et procédés. IDENTIFIER les différents types de vernis et leurs composants.

02 Les techniques d'accord et réglage	
<p>Réglages:</p> <ul style="list-style-type: none"> - tige de réglage - sillets et chevalets - vibratos - micros <p>Accord</p>	<p>IDENTIFIER et NOMMER les différents types de tiges de réglage et expliquer leur fonctionnement.</p> <p>CONNAÎTRE les cotes de réglage des différents types de guitares.</p> <p>CONNAÎTRE les différents types de chevalets et leur réglage spécifique.</p> <p>IDENTIFIER les divers types de vibratos et décrire les méthodes de réglage.</p> <p>CONNAÎTRE les différents types de micros, leur utilisation, l'influence de leur position sur l'instrument.</p> <p>ÉNUMÉRER les types d'accordage utilisés.</p>

S6	L'ENTREPRISE
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La notion de coût de réparation	
<p>Charges directes fixes ou variables (matière, fournitures, main d'œuvre...)</p> <p>Charges indirectes fixes ou variables (charges sociales, investissements, frais généraux...)</p> <p>Devis</p> <p>Facturation</p>	<p>DISTINGUER les principaux éléments entrant dans un coût de production. Calculer une marge brute.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments constitutifs d'un devis et d'une facture.</p>

02 Les partenaires	
L'entreprise et son marché.	IDENTIFIER les interlocuteurs en amont (fournisseurs, acteurs économiques, État...) et en aval (clients).
L'environnement de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - économique, - social et démographique, - technologique, - institutionnel, - organisations professionnelles. 	A partir d'une documentation fournie, IDENTIFIER les composantes de l'environnement de l'entreprise et montrer en quoi elles représentent des opportunités ou des contraintes pour l'entreprise. CITER les principaux organismes et préciser leurs fonctions.
Les entreprises du secteur.	CITER les principales entreprises du secteur, les situer géographiquement.
03 Les fonctions et les responsabilités	
Organigramme Type de poste	A partir d'un exemple d'organigramme d'une entreprise du secteur, COMMENTER les différentes fonctions et apprécier la part de responsabilité pour chaque type de poste.

S7	LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
-----------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La sécurité des personnes	
Repérages: symboles, signaux. Agencement du poste de travail. Déplacement de l'opérateur. Manutention des matériels. Utilisation des machines outils. Utilisation des produits toxiques. Moyens de protection individuel et collectif. Accidents professionnels.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation, - les règles de sécurité en matière de manipulation des matériels et des produits toxiques et d'énergie. - les normes en vigueur. - les gestes de premier secours.
02 La sécurité des installations	
Protection incendie. Protection contre les risques de pollution. Règles générales de sécurité relatives aux courants et aux installations électriques.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - les zones à risques. - Les procédures et consignes en cas d'incendie. - Les règles en vigueur. - Les procédures à respecter dans une situation professionnelle donnée.

S8	HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE
-----------	--

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Histoire de la musique et des instruments	
Les grandes époques musicales. Du XVIIème siècle à nos jours. Les familles d'instruments	CONNAÎTRE les grandes périodes de l'histoire de la musique et comprendre leurs principales caractéristiques (ou différences) notamment stylistiques. CITER les principaux compositeurs et quelques œuvres significatives. CITER quelques exemples illustrant l'évolution des pratiques musicales (les musiciens) et des pratiques culturelles (les publics). RECONNAÎTRE les différents instruments. DÉCRIRE les principales caractéristiques des familles d'instrumentales.

02 Organologie	
Évolution de la guitare - au plan technique. - à travers son utilisation. - Au niveau du diapason.	CITER les grandes étapes de l'évolution de la guitare et le nom des fabricants qui y sont liés. EXPLIQUER les principaux liens existant entre l'évolution technique de l'instrument et l'évolution musicale.
03 L'acoustique	
1) Vocabulaire acoustique de base. 2) Notions de timbre de fréquence d'intensité. 3) Modes vibratoires - au niveau des tuyaux - au niveau des cordes - au niveau des plaques vibrantes. 4) Différents modes d'excitation. 5) Audition. 6) Perception sonore (acoustique des salles...)	DÉFINIR les principaux termes utilisés. EXPLIQUER les principes de base de fonctionnement acoustique de l'instrument et les mécanismes de l'audition.
04 Le solfège et la pratique instrumentale	
Travail d'écoute. Théorie. Lecture.	RECONNAÎTRE à l'oreille, les modes binaires, ternaires, majeurs, mineurs. CONNAÎTRE les notions d'intervalles, de tonalité, d'altération. CONNAÎTRE la notation musicale pour pouvoir effectuer le déchiffrage dans les deux clefs (sol et fa). CONNAÎTRE les principes de base du jeu des instruments.

05 Les Arts appliqués	
<p><u>Analyse formelle et stylistique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux courants artistiques (architecture, Arts plastiques, Arts appliqués...) en relation avec les différents instruments. - Rapport forme/fonction/époque. <p><u>Ressources documentaires:</u></p> <p>Sources d'informations relatives à l'histoire des styles, aux codes de représentation esthétique et technique.</p> <p>Notions de cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'esthétique, - d'usage, - de technique de fabrication / de réalisation. <p>Vocabulaires spécifiques des domaines artistique et professionnel.</p> <p><u>Mise au point esthétique d'une proposition:</u> Le cahier des charges. Les contraintes esthétiques, stylistiques et techniques. Les références culturelles. La fonction, la destination du produit.</p> <p>Les techniques d'expression:</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens plastiques et techniques. - la perspective 	<p>A partir d'une documentation visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et SITUER chronologiquement un instrument.. - RELEVER sous forme de croquis et d'annotations, des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques à partir de données réelles et/ou figurées. - IDENTIFIER et SÉLECTIONNER des informations esthétiques et techniques en fonction de critères définis. - SITUER et ANALYSER les contraintes. <p>CONNAÎTRE les vocabulaires spécifiques.</p> <p>CHOISIR les références utiles et nécessaires.</p> <p>MAÎTRISER et CHOISIR les moyens plastiques et techniques adaptés pour réaliser un croquis ou un relevé lisible, proportionné et exploitable. MAÎTRISER les notions de base de la perspective pour représenter un élément simple d'ouvrage en deux ou trois dimensions.</p>

Option: INSTRUMENTS A VENT

S1	LES MATÉRIAUX
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'identification.	
<p>Matériaux et produits utilisés dans la facture des instruments à vent:</p> <p>Les métaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fer et ses alliages (aciers de décolletage et à traitement thermique). - le cuivre et ses alliages (laiton et maillechort, monel...) - les métaux précieux (or et argent) - autres (nickel, chrome, plomb...) <p>Les bois de tournage (ébène, palissandre, érable).</p> <p>Les autres matériaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - plastiques, feutres, lièges, colles et vernis, matériaux composites, roseau... <p>Les acides et les bases</p>	<p>RECONNAÎTRE et NOMMER les matériaux et produits utilisés dans la facture des instruments à vent.</p>
02 Les caractéristiques physiques et chimiques.	
<p>Notions physiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - densité - dureté - résilience - élasticité - résistance à la compression, à la traction, au flambage, à la torsion. <p>Traitements thermiques des métaux par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la trempe - le revenu - le recuit <p>Préparation traitement de surfaces par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - polissage, avivage - nettoyage, décapage (acides et bases). <p>Traitements de surfaces par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - galvanoplastie vernissage 	<p>ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques essentielles des matériaux dans leurs utilisations spécifiques en facture d'instruments à vent.</p> <p>ÉNONCER les modifications apportées.</p> <p>CHOISIR le ou les produits adaptés et leur procédure de mise en œuvre.</p> <p>CONNAÎTRE les règles d'hygiène et de sécurité.</p>

03 Les domaines d'utilisation.	
Définition du champ d'application des différents matériaux utilisés dans la facture des instruments à vent dans les domaines suivants: - le corps sonore ou tuyau résonnateur - la mécanique (cléage, corps de piston, tampons, visserie, coulisses...) - l'embouchure ou le bec.	CONNAÎTRE les caractéristiques des différents matériaux pour pouvoir les choisir en fonction de chaque pièce des instruments à vent et justifier leur utilisation.
04 Les facteurs de variation.	
- Hygrométrie, - Température - Luminosité - Séchage - Stockage.	EXPLIQUER leur influence sur les matériaux utilisés. DÉCRIRE les différentes méthodes de séchage et de stockage des principaux matériaux utilisés.

S2	L'INSTRUMENT
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les composants et leur fonctionnement.	
Pour les saxophones, clarinettes, flûtes et cuivres à pistons: - les éléments constitutifs - leur place, leur rôle.	CITER les termes techniques de chaque élément constituant les instruments. REPÉRER les éléments et décrire leur fonctionnement.
02 Les assemblages	
Les techniques d'assemblage par: - soudage - collage - vissage - rivetage - sertissage - chassage. - Par tenon / emboîture	IDENTIFIER les différentes techniques d'assemblage et JUSTIFIER leur utilisation

S3	LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION	
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	
01 L'étude de construction.		
<p>Les principes de base du dessin de construction:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les traits, - les échelles, - le cartouche, - la mise en page. - Les projections, - La cotation, - Les jeux fonctionnels, - Les tolérances, - Les ajustements. - 	<p>CONNAÎTRE les principes de base du dessin de construction pour lire et réaliser un croquis coté.</p>	
02 Les codes et les langages normalisés.		
<p>Les codes et langages normalisés (NF, DIN, ISO...) Fiches de cotes préconisées par les constructeurs.</p> <p>Étiquetage produits.</p> <p>Symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p>	<p>CONNAÎTRE les codes et les langages normalisés pour lire les fiches techniques.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires au décodage d'un filetage.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires au décodage d'une étiquette.</p> <p>IDENTIFIER les symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p>	
03 Les systèmes informatiques.		
<p>Utilisation d'un ordinateur</p>	<p>CONNAÎTRE les opérations de base de saisie d'informations dans un tableur, un traitement de texte, une base de données (ouverture d'un fichier, enregistrement, impression...), pour effectuer des applications pratiques simples (facture, courrier commercial, curriculum vitae, compte-rendu...)</p>	

04 Les techniques de vente.	
<p><u>La communication avec le client:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comportement du client. - Prise de contact, accueil. - Information, orientation du client. - Argumentation technique. - Techniques de réponses. <p><u>La réception des marchandises:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents de liaison. - Opérations de contrôle. - Gestion des anomalies. 	<p>IDENTIFIER les différentes attitudes possibles. CONNAÎTRE les éléments qui favorisent la création d'un climat favorable.</p> <p>CONNAÎTRE les différentes techniques d'information et d'orientation (questionnement, écoute active, reformulation, détection du besoin...) ÉNONCER les principes d'élaboration d'un argumentaire à partir de supports et/ou d'informations.</p> <p>IDENTIFIER les objections rencontrées dans les situations commerciales les plus courantes pour pouvoir les traiter.</p> <p>RECONNAÎTRE et DIFFÉRENCIER les documents pour les CLASSER. CONNAÎTRE les éléments nécessaires aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprochement commande livraison, - contrôles quantitatifs et qualitatifs, <p>gestion des problèmes de livraison.</p>
05 Les outils de communication.	
<p>Catalogue Téléphone Télécopie Minitel Courrier électronique Internet</p>	<p>IDENTIFIER les moyens les plus efficaces pour réaliser une argumentation et communiquer avec un partenaire.</p>

S4	LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'outillage.	
<p>Outillage pour les travaux de réglage, de soudure, de débosselage et de mécanique et pour les opérations de montage et de démontage.</p> <p>Machines outils</p>	<p>CONNAÎTRE, choisir et justifier l'utilisation des outils.</p> <p>CONNAÎTRE les modes opératoires du perçage et de l'alésage.</p> <p>CONNAÎTRE les différentes utilisations du touret d'établi applicables à la profession.</p> <p>IDENTIFIER et CONNAÎTRE la fonction des autres machines outils (tour à bois, tour à métaux, fraiseuse, centre d'usinage, banc à étirer...).</p>
02 La maintenance	
<p>L'affûtage</p> <p>Le nettoyage</p> <p>Protection et entretien préventif</p>	<p>ÉNUMÉRER les matériels nécessitant un entretien.</p> <p>DÉCRIRE le type d'intervention.</p>

S5	LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les techniques de réparation et de finition	
<p>BOIS <u>Retamponnage et remplacement des feutres, lièges et ressorts.</u> - outils nécessaires: bec Bunsen, grattoir, lame et colle. - Matériaux nécessaires: nouvelle garniture, lièges, feutres, ressorts et tampons.</p> <p><u>Débosselage.</u> <u>Emboîtement des clarinettes.</u></p> <p><u>Réglages.</u> - outils nécessaires: plaques à tampons, calibres de levées, cordon lumineux, papier à cigarette, tournevis, crochets à ressorts, pinces plates, pinces coupantes, papier de verre.</p> <p>CUIVRES <u>Débosselage.</u> - outils nécessaires: maillets, marteau, mandrins, boules et olives de débosselage.</p> <p><u>Soudage.</u> - outil nécessaire: chalumeau,</p> <p><u>Polissage.</u></p> <p><u>Finitions, réglages.</u> - fonctionnement des pistons, des coulisses. - Réglage des butées - lubrification</p>	<p>CONNAÎTRE le mécanisme cléage. CHOISIR une colle pour un usage déterminé à partir des notices du fabricant. RESPECTER la nomenclature du fabricant.</p> <p>RESPECTER les diamètres des ressorts, les épaisseurs de liège (liège de butée ou de correspondance).</p> <p>SE CONFORMER à la nomenclature du fabricant.</p> <p>CHOISIR une colle pour un usage déterminé à partir des notices du fabricant, contrôler tenons mâle et femelle.</p> <p>RESPECTER les levées en accord avec les normes du fabricant. IDENTIFIER les correspondances entre les clefs ainsi que les temps perdus et les jeux de fonctionnement.</p> <p>CONNAÎTRE le travail du laiton, les outils de débosselage et leur mise en œuvre.</p> <p>DISTINGUER la brasure forte de la brasure tendre et leurs applications respectives dans les instruments à vent. CONNAÎTRE la mise en œuvre des brasages.</p> <p>CONNAÎTRE les produits de polissage et leur mise en œuvre. DISTINGUER le polissage de l'avivage.</p> <p>ASSURER le fonctionnement des coulisses et des pistons. CONNAÎTRE la technique du rodage et/ou de la lubrification. CHOISIR un produit lubrifiant adapté. CONNAÎTRE la technique de la pierre ponce et de la pâte à roder.</p>

S6	L'ENTREPRISE	
	CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La notion de coût de réparation		
Charges directes fixes ou variables (matière, fournitures, main d'œuvre...)		DISTINGUER les principaux éléments entrant dans un coût de production. Calculer une marge brute.
Charges indirectes fixes ou variables (charges sociales, investissements, frais généraux...) Devis Facturation		CONNAÎTRE les éléments constitutifs d'un devis et d'une facture.
02 Les partenaires		
L'entreprise et son marché.		IDENTIFIER les interlocuteurs en amont (fournisseurs, acteurs économiques, État...) et en aval (clients).
L'environnement de l'entreprise - économique, - social et démographique, - technologique, - institutionnel, - organisations professionnelles.		A partir d'une documentation fournie, IDENTIFIER les composantes de l'environnement de l'entreprise et montrer en quoi elles représentent des opportunités ou des contraintes pour l'entreprise.
Les entreprises du secteur.		CITER les principaux organismes et préciser leurs fonctions. CITER les principales entreprises du secteur, les situer géographiquement.
03 Les fonctions et les responsabilités		
Organigramme Type de poste		A partir d'un exemple d'organigramme d'une entreprise du secteur, COMMENTER les différentes fonctions et apprécier la part de responsabilité pour chaque type de poste.

S7	LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	
01 La sécurité des personnes		
Repérages: symboles, signaux. Agencement du poste de travail. Déplacement de l'opérateur. Manutention des matériels. Utilisation des machines outils. Utilisation des produits toxiques. Moyens de protection individuel et collectif. Accidents professionnels.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation, - les règles de sécurité en matière de manipulation des matériels et des produits toxiques et d'énergie. - les normes en vigueur. - les gestes de premier secours. 	
02 La sécurité des installations		
Protection incendie. Protection contre les risques de pollution. Règles générales de sécurité relatives aux courants et aux installations électriques.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - les zones à risques. - Les procédures et consignes en cas d'incendie. - Les règles en vigueur. - Les procédures à respecter dans une situation professionnelle donnée. 	

S8	HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Histoire de la musique et des instruments	
<p>Les grandes époques musicales. Du XVIIème siècle à nos jours.</p> <p>Les familles d'instruments</p>	<p>CONNAÎTRE les grandes périodes de l'histoire de la musique et comprendre leurs principales caractéristiques (ou différences) notamment stylistiques. CITER les principaux compositeurs et quelques œuvres significatives. CITER quelques exemples illustrant l'évolution des pratiques musicales (les musiciens) et des pratiques culturelles (les publics). RECONNAÎTRE les différents instruments. DÉCRIRE les principales caractéristiques des familles d'instrumentales.</p>
02 Organologie	
<p>Évolution des instruments à vent</p> <ul style="list-style-type: none"> - au plan technique. - à travers leur utilisation. - Au niveau du diapason. 	<p>CITER les grandes étapes de l'évolution des instruments à vent et le nom des fabricants qui y sont liés. EXPLIQUER les principaux liens existant entre l'évolution technique de l'instrument et l'évolution musicale.</p>
03 L'acoustique	
<p>1) Vocabulaire acoustique de base. 2) Notions de timbre de fréquence d'intensité. 3) Modes vibratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des tuyaux - au niveau des cordes - au niveau des plaques vibrantes. <p>4) Différents modes d'excitation. 5) Audition. 6) Perception sonore (acoustique des salles...)</p>	<p>DÉFINIR les principaux termes utilisés. EXPLIQUER les principes de base de fonctionnement acoustique de l'instrument et les mécanismes de l'audition.</p>
04 Le solfège et la pratique instrumentale	
<p>Travail d'écoute. Théorie. Lecture.</p>	<p>RECONNAÎTRE à l'oreille, les modes binaires, ternaires, majeurs, mineurs. CONNAÎTRE les notions d'intervalles, de tonalité, d'altération.</p> <p>CONNAÎTRE la notation musicale pour pouvoir effectuer le déchiffrage dans les deux clefs (sol et fa). CONNAÎTRE les principes de base du jeu des instruments.</p>

05 Les Arts appliqués	
<p><u>Analyse formelle et stylistique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux courants artistiques (architecture, Arts plastiques, Arts appliqués...) en relation avec les différents instruments. - Rapport forme/fonction/époque. <p><u>Ressources documentaires:</u></p> <p>Sources d'informations relatives à l'histoire des styles, aux codes de représentation esthétique et technique.</p> <p>Notions de cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'esthétique, - d'usage, - de technique de fabrication / de réalisation. <p>Vocabulaires spécifiques des domaines artistique et professionnel.</p> <p><u>Mise au point esthétique d'une proposition:</u></p> <p>Le cahier des charges. Les contraintes esthétiques, stylistiques et techniques. Les références culturelles. La fonction, la destination du produit.</p> <p>Les techniques d'expression:</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens plastiques et techniques. - la perspective 	<p>A partir d'une documentation visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et SITUER chronologiquement un instrument.. - RELEVER sous forme de croquis et d'annotations, des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques à partir de données réelles et/ou figurées. - IDENTIFIER et SÉLECTIONNER des informations esthétiques et techniques en fonction de critères définis. - SITUER et ANALYSER les contraintes. <p>CONNAÎTRE les vocabulaires spécifiques.</p> <p>CHOISIR les références utiles et nécessaires.</p> <p>MAÎTRISER et CHOISIR les moyens plastiques et techniques adaptés pour réaliser un croquis ou un relevé lisible, proportionné et exploitable. MAÎTRISER les notions de base de la perspective pour représenter un élément simple d'ouvrage en deux ou trois dimensions.</p>

PIANO

S1	LES MATÉRIAUX
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'identification et la classification.	
<p>Matériaux et produits utilisés dans la facture de pianos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bois, les placages, les panneaux - les colles - les produits de finition (vernis, teintes et matériaux associés) - les feutres, les draps, les peaux - les métaux et les alliages - les composants électroniques - les matières synthétiques - les produits divers (os, céramiques, matériaux composites) 	<p>RECONNAÎTRE et NOMMER les matériaux et produits utilisés dans la facture de pianos.</p>
02 Les caractéristiques physiques et chimiques.	
<p>Notions physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - densité - dureté - résilience - élasticité - résistance: à la compression à la traction au flambage à la torsion - vitesse de propagation du son <p>Notions chimiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compatibilité - dégradation, altération - stabilité 	<p>ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques essentielles des matériaux dans leurs utilisations spécifiques en facture de piano.</p> <p>PRÉCISER les effets et conséquences sur les matériaux. ÉNONCER les moyens et mesures à mettre en œuvre pour y remédier.</p>
03 Les domaines d'utilisation.	
<p>Définition du champ d'application des différents matériaux utilisés dans la facture de pianos dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le meuble - la structure harmonique - le clavier - la mécanique - le système midi 	<p>CONNAÎTRE les caractéristiques des différents matériaux pour pouvoir les choisir en fonction de chaque pièce du piano et justifier leur utilisation.</p>

04 Les facteurs de variation.	
<ul style="list-style-type: none"> - Hygrométrie, - Température - Luminosité - Séchage - Stockage. 	<p>EXPLIQUER leur influence sur les matériaux utilisés. DÉCRIRE les différentes méthodes de séchage et de stockage des principaux matériaux utilisés.</p>

S2	L'INSTRUMENT
-----------	---------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les composants et leur fonctionnement.	
<p>Les différents éléments et accessoires (dont l'électronique) constituant l'instrument :</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionnement - fonctionnement 	<p>CITER les termes techniques de chaque élément et accessoire. REPÉRER les éléments et décrire leur fonctionnement.</p>
02 Les assemblages	
<ul style="list-style-type: none"> - permanents - démontables 	<p>APPRÉCIER le mode de liaison pour en respecter l'intégrité ÉTABLIR la chronologie de démontage et de remontage</p>

S3	LES MOYENS DE REPRÉSENTATION ET DE COMMUNICATION
-----------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'étude de construction.	
<p>Les principes de base du dessin de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les traits - les échelles - le cartouche - la mise en page - les projections - la cotation - les jeux fonctionnels - les tolérances - les ajustements 	<p>CONNAÎTRE les principes de base du dessin de construction pour lire et réaliser un croquis coté.</p>

02 Les codes et les langages normalisés.	
<p>Les codes et langages normalisés (NF, DIN, ISO...) Fiches de cotes préconisées par les constructeurs</p> <p>Étiquetage produits.</p> <p>Symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p> <p>Schéma de câblage.</p>	<p>CONNAÎTRE les codes et les langages normalisés pour lire les fiches techniques.</p> <p>CONNAÎTRE les éléments nécessaires au décodage d'une étiquette.</p> <p>IDENTIFIER les symboles chimiques des principaux éléments utilisés.</p> <p>LIRE et INTERPRÉTER un schéma de câblage.</p>
03 Les systèmes informatiques.	
<p>Utilisation d'un ordinateur</p>	<p>CONNAÎTRE les opérations de base de saisie d'informations dans un tableur, un traitement de texte, une base de données (ouverture d'un fichier, enregistrement, impression...), pour effectuer des applications pratiques simples (facture, courrier commercial, curriculum vitae, compte-rendu...)</p>
04 Les techniques de vente.	
<p><u>La communication avec le client:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comportement du client. - Prise de contact, accueil. - Information, orientation du client. - Argumentation technique. - Techniques de réponses. <p><u>La réception des marchandises:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents de liaison. - Opérations de contrôle. - Gestion des anomalies. 	<p>IDENTIFIER les différentes attitudes possibles. CONNAÎTRE les éléments qui favorisent la création d'un climat favorable.</p> <p>CONNAÎTRE les différentes techniques d'information et d'orientation (questionnement, écoute active, reformulation, détection du besoin...)</p> <p>ÉNONCER les principes d'élaboration d'un argumentaire à partir de supports et/ou d'informations.</p> <p>IDENTIFIER les objections rencontrées dans les situations commerciales les plus courantes pour pouvoir les traiter.</p> <p>RECONNAÎTRE et DIFFÉRENCIER les documents pour les CLASSER. CONNAÎTRE les éléments nécessaires aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprochement commande livraison, - contrôles quantitatifs, <p>gestion des problèmes de livraison.</p>

05 Les outils de communication.	
Catalogue Téléphone Télécopie Minitel Courrier électronique Internet	IDENTIFIER les moyens les plus efficaces pour réaliser une argumentation et communiquer avec un partenaire.

S4	LA CONNAISSANCE DES MATÉRIELS
-----------	--------------------------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 L'outillage.	
Manuel: - Pour le travail du bois - Pour le réglage - Pour l'accord - Pour les travaux de mécanique et de structure.	CONNAÎTRE, choisir et justifier l'utilisation des outils.
Électroportatif Machines outils	Les IDENTIFIER et CONNAÎTRE leur(s) fonction(s).
02 La maintenance	
L'affûtage Le nettoyage	ÉNUMÉRER les matériels nécessitant un entretien. DÉCRIRE le type d'intervention.

S5	LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 Les techniques de réparation et de finition	
<p>A - travail du bois Le traçage Le corroyage (sciage, rabotage, mise aux cotes). Les principaux assemblages utilisés en ébénisterie Les travaux de placage</p> <p>B - Structure harmonique a) les différents types de barrages (méthodes d'assemblages et matériaux) b) les différents types de sommiers - les matériaux utilisés - plan de perçage d'un sommier c) table d'harmonie - les matériaux utilisés - les rôles et propriétés de la table - la charge - le flipotage - le recollage des barres de table - les vernis utilisés d) chevalets - rôles des chevalets - traçage et réparation d'une partie de chevalet. e) Cadre - les différents types de cadres et leurs principales caractéristiques f) le plan de cordes - les lois fondamentales des cordes vibrantes - le remplacement d'une corde - les différents types d'accroches.</p>	<p>EXPLIQUER les méthodes de travail pour la mise aux cotes d'une pièce de bois.</p> <p>CITER les différentes techniques d'assemblages. ÉNONCER les différents types de frisages et les différentes méthodes de collage des placages.</p> <p>CITER les différents types de barrages.</p> <p>CITER les différents types de sommiers et l'incidence des matériaux utilisés. DÉCRIRE la méthode pour relever un plan de perçage d'un sommier.</p> <p>CITER les avantages et inconvénients des différents matériaux utilisés pour la table ; CONNAÎTRE le rôle et les principales propriétés d'une table. EXPLIQUER le rôle et les méthodes pour obtenir le bombé de la table. DÉFINIR la charge et citer les différentes méthodes pour contrôler et redonner de la charge à une table JUSTIFIER la nécessité et décrire la méthode du flipotage. ÉNONCER les techniques mises en œuvre pour recoller les barres de table. CHOISIR et justifier l'utilisation des différents types de vernis de table.</p> <p>EXPLIQUER le rôle des chevalets ÉNONCER les techniques mises en œuvre pour remplacer une partie de chevalet.</p> <p>CITER les différents types de cadres en précisant leurs principales caractéristiques.</p> <p>CITER les relations existant entre la longueur, le diamètre, la tension et la fréquence d'une corde vibrante. DÉCRIRE les différentes opérations pour remplacer une corde cassée ou défectueuse. CITER les principaux types d'accroches.</p>

<p>C - Le Clavier</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes parties du châssis (barres et traverses, pointes, mouches) - les différentes parties de la touche - les matériaux utilisés (bois, feutres, plombs) - les différents revêtements - la capsule - la semelle - les mortaises <p>Les réparations</p> <ul style="list-style-type: none"> - réparation d'une touche cassée ou fendue - remplacement d'un revêtement - remplacement des plombs - regarnissage des mortaises - remplacement d'une capsule - mise en place d'une semelle <p>D - La mécanique (actuelle, à lames)</p> <p>a) les sommiers de mécaniques (bois massif, multiplis, aluminium)</p> <p>b) les chevalets de mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> - rôle des chevalets - les différentes parties du chevalet - remplacement des feutres - remplacement des ressorts - repivotage - graphitage <p>c) les marteaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fourches de noix de marteaux - les noix de marteaux - utilisation des matériaux qui garnissent les noix - les manches de marteaux - les essences de bois et le diamètre des manches - remplacement d'un manche cassé <p>les têtes de marteaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - ponçage des têtes de marteaux <p>d) les étouffoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents composants de l'étouffoir à lame et son principe de fonctionnement. 	<p>CITER les différentes parties du châssis</p> <p>CITER les différentes parties d'une touche en indiquant leur rôle respectif.</p> <p>DÉCRIRE les différentes opérations pour réparer une touche.</p> <p>NOMMER les différents types de sommiers de mécaniques en indiquant leurs avantages et inconvénients d'utilisation. DÉCRIRE la méthode pour reboucher un trou de vis de sommier.</p> <p>DÉCRIRE les méthodes pour regarnir, repivoter et graphiter les différentes pièces de chevalets de mécanique.</p> <p>DÉCRIRE les techniques de repivotage des fourches (pivots et fils de centre) DÉCRIRE les méthodes pour regarnir les noix de marteaux.</p> <p>CITER les matériaux et les techniques utilisées pour remplacer un manche de marteau cassé. DÉCRIRE la méthode pour poncer un jeu de tête de marteaux en indiquant l'incidence de la forme des têtes sur la sonorité du piano.</p> <p>CITER les différentes parties d'un étouffoir à lames (dont les différents types de têtes d'étouffoirs) et le principe de fonctionnement.</p>
--	--

S6	L'ENTREPRISE
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
01 La notion de coût de réparation	
Charges directes fixes ou variables (matière, fournitures, main d'œuvre...) Charges indirectes fixes ou variables (charges sociales, investissements, frais généraux...) Devis Facturation	DISTINGUER les principaux éléments entrant dans un coût de production. Calculer une marge brute. CONNAÎTRE les éléments constitutifs d'un devis et d'une facture.
02 Les partenaires	
L'entreprise et son marché. L'environnement de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - économique, - social et démographique, - technologique, - institutionnel, - organisations professionnelles. Les entreprises du secteur.	IDENTIFIER les interlocuteurs en amont (fournisseurs, acteurs économiques, État...) et en aval (clients). A partir d'une documentation fournie, IDENTIFIER les composantes de l'environnement de l'entreprise et montrer en quoi elles représentent des opportunités ou des contraintes pour l'entreprise. CITER les principaux organismes et préciser leurs fonctions. CITER les principales entreprises du secteur, les situer géographiquement.
03 Les fonctions et les responsabilités	
Organigramme Type de poste	A partir d'un exemple d'organigramme d'une entreprise du secteur, COMMENTER les différentes fonctions et apprécier la part de responsabilité pour chaque type de poste.

S7	LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	
01 La sécurité des personnes		
Repérages: symboles, signaux. Agencement du poste de travail. Déplacement de l'opérateur. Manutention des matériels. Utilisation des machines outils. Utilisation des produits toxiques. Moyens de protection individuel et collectif. Accidents professionnels.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation, - les règles de sécurité en matière de manipulation des matériels et des produits toxiques et d'énergie. - les normes en vigueur. - les gestes de premier secours. 	
02 La sécurité des installations		
Protection incendie. Protection contre les risques de pollution. Règles générales de sécurité relatives aux courants et aux installations électriques.	CONNAÎTRE: <ul style="list-style-type: none"> - les zones à risques. - Les procédures et consignes en cas d'incendie. - Les règles en vigueur. - Les procédures à respecter dans une situation professionnelle donnée. 	

S8	HISTOIRE DE L'INSTRUMENT, DES STYLES ET MUSICOLOGIE	
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	
01 Histoire de la musique et des instruments		
<p>Les grandes époques musicales. Du XVIIème siècle à nos jours.</p> <p>Les familles d'instruments</p>	<p>CONNAÎTRE les grandes périodes de l'histoire de la musique et comprendre leurs principales caractéristiques (ou différences) notamment stylistiques. CITER les principaux compositeurs et quelques œuvres significatives. CITER quelques exemples illustrant l'évolution des pratiques musicales (les musiciens) et des pratiques culturelles (les publics).</p> <p>RECONNAÎTRE les différents instruments. DÉCRIRE les principales caractéristiques des familles d'instrumentales.</p>	
02 Organologie		
<p>Évolution du piano</p> <ul style="list-style-type: none"> - au plan technique. - à travers son utilisation. - Au niveau du diapason. 	<p>CITER les grandes étapes de l'évolution du piano et le nom des fabricants qui y sont liés. EXPLIQUER les principaux liens existant entre l'évolution technique de l'instrument et l'évolution musicale.</p>	
03 L'acoustique		
<p>1) Vocabulaire acoustique de base.</p> <p>2) Notions de timbre de fréquence d'intensité.</p> <p>3) Modes vibratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des tuyaux - au niveau des cordes - au niveau des plaques vibrantes. <p>4) Différents modes d'excitation.</p> <p>5) Audition.</p> <p>6) Perception sonore (acoustique des salles...)</p>	<p>DÉFINIR les principaux termes utilisés.</p> <p>EXPLIQUER les principes de base de fonctionnement acoustique de l'instrument et les mécanismes de l'audition.</p>	

04 Le solfège et la pratique instrumentale	
<p>Travail d'écoute.</p> <p>Théorie.</p> <p>Lecture.</p>	<p>RECONNAÎTRE à l'oreille, les modes binaires, ternaires, majeurs, mineurs.</p> <p>CONNAÎTRE les notions d'intervalles, de tonalité, d'altération.</p> <p>CONNAÎTRE la notation musicale pour pouvoir effectuer le déchiffrage dans les deux clefs (sol et fa)</p> <p>CONNAÎTRE les principes de base du jeu des instruments.</p>
05 Les Arts appliqués	
<p><u>Analyse formelle et stylistique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux courants artistiques (architecture, Arts plastiques, Arts appliqués...) en relation avec les différents instruments. - Rapport forme/fonction/époque. <p><u>Ressources documentaires:</u></p> <p>Sources d'informations relatives à l'histoire des styles, aux codes de représentation esthétique et technique.</p> <p>Notions de cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'esthétique, - d'usage, - de technique de fabrication / de réalisation. <p>Vocabulaires spécifiques des domaines artistique et professionnel.</p> <p><u>Mise au point esthétique d'une proposition:</u> Le cahier des charges. Les contraintes esthétiques, stylistiques et techniques. Les références culturelles. La fonction, la destination du produit.</p> <p>Les techniques d'expression:</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens plastiques et techniques. - la perspective 	<p>A partir d'une documentation visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et SITUER chronologiquement un instrument.. - RELEVER sous forme de croquis et d'annotations, des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques à partir de données réelles et/ou figurées. - IDENTIFIER et SÉLECTIONNER des informations esthétiques et techniques en fonction de critères définis. - SITUER et ANALYSER les contraintes. <p>CONNAÎTRE les vocabulaires spécifiques.</p> <p>CHOISIR les références utiles et nécessaires.</p> <p>MAÎTRISER et CHOISIR les moyens plastiques et techniques adaptés pour réaliser un croquis ou un relevé lisible, proportionné et exploitable.</p> <p>MAÎTRISER les notions de base de la perspective pour représenter un élément simple d'ouvrage en deux ou trois dimensions.</p>

**UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL
DE CERTIFICATION**

TABLEAU DE MISE EN RELATION « COMPÉTENCES - UNITÉS »

COMPÉTENCES		UP 1	UP 2	UP 3
C1	1 - collecter des informations	X	X	X
	2 – lire et analyser des données	X	X	X
C2	1 – établir un diagnostic	X	X	
	2 – gérer les matériaux et outillages nécessaires	X		
	3 - organiser le poste de travail	X		
C3	1 – assurer les opérations de démontage et de remontage	X		
	2 – réaliser les opérations de maintenance et de réparation	X		
	3 – contrôler les travaux effectués	X		
C4	1 - s'exprimer oralement et par écrit	X	X	X
	2 – saisir et transmettre les informations	X	X	X
	3 – accueillir la clientèle	X		

UNITÉS GÉNÉRALES

FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – UG 1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

MATHÉMATIQUES-SCIENCES - UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – UG 3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

LANGUE VIVANTE – UG 4

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 8 juillet 2003 (BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003).

ANNEXE II

**PÉRIODE DE FORMATION
EN MILIEU PROFESSIONNEL**

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1 - Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés du secteur professionnel des métiers de la facture instrumentale, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de production et d'intervenir sur des produits existants.

2 - Durée et modalités :

2-1 Candidats relevant de la voie scolaire :

Pour les CAP du secteur professionnel des métiers de la facture instrumentale préparés par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - B.O. n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel des métiers de la facture

instrumentale précise les modalités et le contenu de la formation en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activités du diplôme.

ANNEXE III

**RÈGLEMENT D'EXAMEN
(commun aux quatre options)**

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle Assistant Technique en Instruments de Musique			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES					
EP1 – Pratique professionnelle	UP1	11 (1)	CCF	Ponctuelle pratique et écrite	13 à 17h (2)
EP2 – Technologie, étude de construction	UP2	4	CCF	Ponctuelle écrite	4 h 00
EP3 – Culture professionnelle	UP3	2	CCF	Ponctuelle écrite	2 h 00
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL					
EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuelle écrite et orale	2 h 15
EG2 – Mathématiques - sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2 h 00
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuelle	
EG4 – Langue vivante (3)	UG4	1	CCF	Ponctuelle orale	20 min

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement

(2) dont 1 h pour la Prévention santé environnement

(3) ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

ANNEXE IV

DÉFINITION DES ÉPREUVES
(commune aux quatre options)

- **Finalités et objectifs de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but de vérifier si le candidat est capable en mobilisant ses connaissances technologiques, de rechercher et d'exploiter les informations afin:

- d'analyser son travail,
- de préparer son travail,
- de réaliser son travail avec méthode et en respectant les consignes,
- de rendre compte des différentes opérations.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- l'analyse des éléments d'information disponibles
- l'établissement d'un diagnostic
- la gestion des matériaux et outillages nécessaires
- l'organisation du poste de travail
- la réalisation des opérations de démontage et de remontage
- la réalisation des opérations de maintenance et de réparation
- le contrôle des travaux effectués

- **Critères d'évaluation**

- la justesse du diagnostic.
- la logique de la méthode de mise en œuvre et de réalisation.
- la qualité du travail réalisé.
- la cohérence et la clarté du commentaire sur l'opération effectuée.

- **Modes d'évaluation**

Selon le statut du candidat l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle, soit par contrôle en cours de formation. Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées sont semblables quelque soit le mode d'évaluation.

→ **Évaluation par épreuve ponctuelle :**

L'épreuve a une durée de 12 à 16 heures (+1h pour la VSP).

- **Contenus de l'épreuve**

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées UP1 dans le tableau de mise en relation des compétences et des unités de certification, listées ci-après :

C1.01, C1.02, C2.01, C2.02, C2.03, C3.01, C3.02, C3.03, C4.01, C4.02.

et prend en compte tout ou partie des savoirs associés :

S1.01, S1.03, S2.01, S2.02, S3.02, S3.03, S3.05, S4.01, S4.02, S5.01, S5.02 (sauf accordéon et instruments à vent), S6.01, S6.02, S6.03, S7.01, S7.02.

→ **Évaluation par contrôle en cours de formation :**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de **trois situations d'évaluation** organisées au cours de la dernière année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Deux ont lieu dans le centre de formation, la troisième dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel. La note à l'épreuve, proposée au jury par l'équipe pédagogique, résulte des notes aux situations d'évaluation.

Cette évaluation porte sur l'ensemble des compétences ciblées dans l'épreuve. On veillera toutefois à assurer la complémentarité des compétences évaluées entre le centre de formation et l'entreprise.

A l'issue des situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury peut éventuellement demander communication de tous les supports de chaque situation d'évaluation et des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Un professionnel au moins, sollicité parmi les tuteurs des élèves de la classe, est associé à l'évaluation.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement.

Pour chaque situation, il convient de définir clairement et précisément:

- le contexte dans lequel le candidat va intervenir
- le support de fabrication
- les documents techniques nécessaires
- les critères d'évaluation

A) situation d'évaluation en centre de formation (sur 120 points)/

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

Elle comporte deux parties

1ère situation (sur 60 points) :

Elle prend en compte, sur un ou plusieurs thèmes, tout ou partie des compétences et des savoirs associés à travers la réalisation d'opérations successives clairement identifiées :

C1.02, C2.02, C2.03, C3.01, C3.02.

S1.01, S1.03, S2.01, S2.02, S3.02, S4.01, S4.02, S5.01, S5.02 (*sauf accordéon et instruments à vent*), **S7.01, S7.02.**

2ème situation (sur 60 points) :

Elle prend en compte, sur un thème donné, tout ou partie des compétences et des savoirs associés à travers une réalisation globale :

C1.01, C1.02, C2.01, C2.02, C2.03, C3.01, C3.02, C3.03, C4.01, C4.02.

S1.01, S1.03, S2.01, S2.02, S3.02, S3.03, S3.05, S4.01, S4.02, S5.01, S5.02 (*sauf accordéon et instruments à vent*), **S7.01, S7.02.**

B) SITUATION D'ÉVALUATION AU COURS DE LA PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE (sur 80 points)

La situation prend en compte tout ou partie des compétences et des savoirs associés :

C2.03, C3.02, C4.01, C4.02, C4.03.
S3.04, S3.05, S6.01, S6.02, S6.03, S7.01, S7.02.

Pour les candidats issus d'établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat, l'évaluation porte sur les huit semaines se déroulant en dernière année de formation. Ces huit semaines se répartissent, de préférence, en périodes ne pouvant être inférieure à une semaine.

- Le choix des dates de ces périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative des établissements, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.
- L'évaluation s'appuie sur tout ou partie des situations professionnelles et sur les connaissances définies par le référentiel du diplôme.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un membre de l'équipe pédagogique, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note en fin ou à la suite de la formation en entreprise.

Dans le cas où le candidat n'a pu effectuer la période de formation en entreprise pour une raison de force majeure dûment justifiée et constatée par le recteur, une situation d'évaluation est mise en place dans l'établissement.

Prévention – Santé - Environnement

Épreuve écrite – durée : 1 heure ou CCF – coefficient : 1

Arrêté du 23 juin 2009 fixant le programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 8 janvier 2010 modifiant l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque ;
- mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- proposer des mesures de prévention adaptées ;
- agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- l'exactitude des connaissances ;
- la pertinence des mesures de prévention proposées ;
- l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation, noté sur 20

Certificat d'aptitude professionnelle *Assistant technique en instruments de musique*

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation est notée sur 10 points.

Première situation d'évaluation : écrite - 1 heure

Elle permet en fin de première année de formation l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. À partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième situation d'évaluation :

Elle permet au cours de la deuxième année de formation l'évaluation par sondage des compétences du module 4, environnement professionnel. Elle est constituée de deux parties :

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgence. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;
- une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

L'évaluation écrite est notée sur 8 points, l'évaluation pratique sur 2 points.

Épreuve ponctuelle, notée sur 20 - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, correspondant l'une aux modules 1 à 3, l'autre au module 4. Chaque partie comporte plusieurs questions sur chacun des modules.

Première partie :

Le sujet sur 10 points comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. À partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie :

Le sujet comporte lui-même deux parties :

- l'une notée sur 8 points prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;
- l'autre notée sur 2 points permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence.

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

- **Finalités et objectifs de l'épreuve**

Cette épreuve a pour objectif de contrôler l'acquisition des connaissances technologiques, des notions d'acoustique et de représentation graphique nécessaires à la pratique du métier, à savoir:

- les matériaux
- l'instrument
- les moyens de représentation graphique
- les matériels
- les processus
- l'entreprise
- la prévention des risques professionnels

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- la lecture et l'analyse de données techniques écrites et graphiques
- le traitement d'informations techniques
- la saisie et la transmission d'informations techniques

- **Contenus de l'épreuve**

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées UP2 dans le tableau de mise en relation des compétences et des unités de certification, listées ci-après :

C1.01, C1.02, C2.01, C4.01, C4.02.

et prend en compte tout ou partie des savoirs associés :

S1.02, S1.03, S1.04, S2.01, S2.02, S3.01, S3.02, S4.01, S4.02, S5.01, S5.02 (sauf accordéon et instruments à vent), S6.01, S6.02, S6.03, S7.01, S7.02, S8.03.

- **Critères d'évaluation**

- la précision, la clarté et la pertinence des réponses.
- La qualité de la présentation.
- Le respect des symboles et du vocabulaire spécifique.

- **Modes d'évaluation**

Selon le statut du candidat l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle, soit par contrôle en cours de formation. Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées sont semblables quelque soit le mode d'évaluation.

→ **Évaluation par épreuve ponctuelle :**

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures.

Cette épreuve comporte deux parties.

1ère partie: Technologie et Acoustique (durée: 2h 30 notée sur 60 points)

2ème partie: Étude de construction (durée: 1h 30 notée sur 20 points)

→ **Évaluation par contrôle en cours de formation :**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée par l'établissement de formation à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

Cette situation d'évaluation peut être effectuée en deux séquences distinctes (1 – étude de construction, 2 – technologie). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement. La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

- **Finalités et objectifs de l'épreuve**

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures.

Cette épreuve a pour objectif de contrôler l'acquisition des notions d'organologie, de musicologie et de communication, nécessaires à la pratique du métier, à savoir:

- l'instrument
- l'histoire de l'instrument, des styles et la musicologie.
- les moyens de communication

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- l'actualisation des évolutions techniques liées à la famille d'instruments prise en compte
- la saisie et la transmission d'informations
- l'argumentation avec démonstration
- La promotion du produit

- **Contenus de l'épreuve**

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées UP3 dans le tableau de mise en relation des compétences et des unités de certification, listés ci-après :

C1.01, C1.02, C4.01, C4.02.

et prend en compte tout ou partie des savoirs associés :

S3.03, S3.04, S3.05, S8.01, S8.02, S8.04, S8.05.

- **Critères d'évaluation**

- la précision, la clarté et la pertinence des réponses.
- La qualité de la présentation.
- Le respect des symboles et du vocabulaire spécifique.

- **Modes d'évaluation**

Selon le statut du candidat l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle, soit par contrôle en cours de formation. Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées sont semblables quelque soit le mode d'évaluation.

→ **Évaluation par épreuve ponctuelle :**

Organologie, culture musicale et communication (durée: 2h coef.:2)

→ **Évaluation par contrôle en cours de formation :**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

Cette situation d'évaluation peut être effectuée en deux séquences distinctes (1 – organologie, 2 – culture musicale et communication). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

- **Objectifs :**

L'épreuve d'histoire-géographie permet d'apprécier :

Les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;

Les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;

Les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

- **Modes d'évaluation :**

A) Évaluation par contrôle en cours de formation (CCF) :

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

1) Première situation d'évaluation

Première partie (français) :

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire-géographie) :

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

2) Deuxième situation d'évaluation :

Première partie (français) :

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire-géographie) :

Se référer à la deuxième partie de la situation n°1. Seule la dominante change (histoire ou géographie)

B) Évaluation par épreuve ponctuelle (2 heures + 15 minutes)

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français) : 2 heures

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours,

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie) : 15 mn

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Certificat d'aptitude professionnelle *Assistant technique en instruments de musique*

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG 2 MATHÉMATIQUES - SCIENCES	coefficient 2	UG 2
--------------------------------------	----------------------	-------------

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques-sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

Objectifs :

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

- D'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- D'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- De vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;
- D'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

Modes d'évaluation:

Évaluation par contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation : notée sur 10

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatives.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation : notée sur 20

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie :

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée d'une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante, ...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie :

Une évaluation d'une durée d'une heure environ en physique - chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- De mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- D'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- De mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- D'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- De rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique - chimie.

Mathématiques : 1 heure - notée sur 10 points

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique – chimie : 1 heure – notée sur 10 points

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties :

Première partie:

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- A montrer ses connaissances ;
- A relever des observations pertinentes ;
- A organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- D'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- D'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle encours de formation ou épreuve ponctuelle).

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG 3 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

coefficient 1

UG 3

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*Journal officiel* du 31 juillet 2009, *BOEN* n° 31 du 27 août 2009) et la note de service n° 2009-141 du 8 octobre 2009 relative à l'évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*BOEN* n° 42 du 12 novembre 2009).

EG 4 LANGUE VIVANTE

CCF ou épreuve orale : 20 mn

UG 4

Coef : 1

Arrêté du 8 juillet 2003 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les CAP.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

MODES D'ÉVALUATION

I CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION –

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation, d'une durée maximum de 20 minutes chacune, notées chacune sur 20 et choisies par l'enseignant évaluateur parmi les trois possibilités suivantes :

- A. Compréhension de l'écrit / Expression écrite,
- B. Compréhension de l'oral,
- C. Compréhension de l'écrit / Expression orale.

Une proposition de note est établie, qui résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

La note définitive est délivrée par le jury.

A – Compréhension de l'écrit / expression écrite

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais de réponses en langue étrangère à des questions en langue étrangère portant sur le support.

B – Compréhension de l'oral

A partir d'un support audio-oral ou audio-visuel n'excédant pas quarante cinq secondes, entendu et/ou visionné trois fois, l'aptitude à comprendre le message sera évaluée par le biais de :

- soit un QCM en français,
- soit des réponses en français à des questions en français,
- soit un compte rendu en français des informations essentielles du support.

C – Compréhension de l'écrit / expression orale

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais d'un compte-rendu oral en langue étrangère ou de réponses orales en langue étrangère à des questions écrites en langue étrangère portant sur le support.

II ÉPREUVE PONCTUELLE -

Épreuve orale ; durée : 20 minutes – Préparation : 20 minutes.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant:

- soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image),
- soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.

ANNEXE V

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES
ÉPREUVES**

(modifié par l'arrêté du 6 octobre 2005)

Tableau de correspondance d'épreuves

CAP Facteur de guitare arrêté du 23/8/ 1990	CAP Assistant technique en instruments de musique option guitare arrêté du 5/9/ 2001	CAP Assistant technique en instruments de musique option guitare ARRÊTÉ DU 5/9/ 2001	CAP Assistant technique en instruments de musique option guitare Défini par le présent arrêté
Dernière session 2002	Sessions 2003/2004	Session 2005	1 ^{ère} session 2006
Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Ensemble des unités professionnelles
EP2/UT Mise en œuvre	EP1/U1 Pratique professionnelle	EP1/U1 (2) Pratique professionnelle	UP1 Pratique professionnelle
EP1+EP3 (3) Dessin technique+ technologie, histoire de la musique	EP2 (4) Culture professionnelle	EP2 (4) Culture professionnelle	UP2 + UP3 Technologie, étude de construction + culture professionnelle
Domaines généraux	Domaines généraux	Unités générales	Unités générales
EG1 - expression française	EG1 - expression française	UG1 - français et histoire - géographie	UG1 - français et histoire - géographie
EG2 – mathématiques- sciences physiques	EG2 – mathématiques- sciences physiques	UG 2- mathématiques -sciences	UG 2- mathématiques -sciences
EG3 – économie familiale et sociale-législation du travail	EG3 – vie sociale et professionnelle		
EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante
EG 5 - éducation physique et sportive	EG 5 - éducation physique et sportive	EG 3 - éducation physique et sportive	EG 3 - éducation physique et sportive

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

1- La note moyenne supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par les arrêtés du 23/8/1990 et du 5/9/2001 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

2- Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP1 est affectée du coefficient total de l'épreuve incluant la vie sociale et professionnelle.

3-. Les notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues à chacune des épreuves EP1 dessin technique, EP3 technologie, histoire de la musique du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 23/8/1990 donnent lieu au calcul d'une note moyenne qui peut être reportée sur les épreuves EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5/9/2001 ou sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

4- La note obtenue à l'épreuve EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5/9/2001 peut-être, pendant sa durée de validité, reportée sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

NB : Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1^{er} septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Tableau de correspondance d'épreuves

CAP Facteur d'instruments à vent arrêté du 23/8/ 1990	CAP Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent arrêté du 5/9/ 2001	CAP Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent ARRÊTÉ DU 5/9/ 2001	CAP Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent Défini par le présent arrêté
Dernière session 2002	Sessions 2003/2004	Session 2005	1 ^{ère} session 2006
Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Ensemble des unités professionnelles
EP2/UT Mise en œuvre	EP1/U1 Pratique professionnelle	EP1/U1 (2) Pratique professionnelle	UP1 Pratique professionnelle
EP1+EP3 (3) Dessin technique+ technologie, histoire de la musique	EP2 (4) Culture professionnelle	EP2 (4) Culture professionnelle	UP2 + UP3 Technologie, étude de construction + culture professionnelle
Domaines généraux	Domaines généraux	Unités générales	Unités générales
EG1 - expression française	EG1 - expression française	UG1 - français et histoire - géographie	UG1 - français et histoire - géographie
EG2 – mathématiques- sciences physiques	EG2 – mathématiques- sciences physiques	UG 2- mathématiques -sciences	UG 2- mathématiques -sciences
EG3 – économie familiale et sociale-législation du travail	EG3 – vie sociale et professionnelle		
EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante	EG4 – langue vivante
EG 5 - éducation physique et sportive	EG 5 - éducation physique et sportive	EG 3 - éducation physique et sportive	EG 3 - éducation physique et sportive

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

1- La note moyenne supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par les arrêtés du 23/8/1990 et du 5/9/2001 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

2- Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP1 est affectée du coefficient total de l'épreuve incluant la vie sociale et professionnelle.

3- Les notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues à chacune des épreuves EP1 dessin technique, EP3 technologie, histoire de la musique du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 23/8/1990 donnent lieu au calcul d'une note moyenne qui peut être reportée sur les épreuves EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5/9/2001 ou sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

4- La note obtenue à l'épreuve EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5/9/2001 peut-être, pendant sa durée de validité, reportée sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

NB : Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1^{er} septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Tableau de correspondance d'épreuves

Tableau de correspondance des épreuves de l'option piano du CAP Assistant technique en instruments de musique (annexe 1 de l'arrêté du 6 octobre 2005)

CAP facteur de pianos arrêté du 24-8-1994	CAP assistant technique en instruments de musique option piano arrêté du 5-9-2001	CAP assistant technique en instruments de musique option piano arrêté du 5-9-2001	CAP assistant technique en instruments de musique option piano défini par le présent arrêté
Dernière session 2002	Sessions 2003-2004	Session 2005	1ère session 2006
Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Domaine professionnel (1)	Ensemble des unités professionnelles
EP1/UT Pratique professionnelle	EP1/U1 Pratique professionnelle	EP1/U1 (2) Pratique professionnelle	UP1 Pratique professionnelle
EP2 (3) Technologie et culture artistique	EP2 (4) Culture professionnelle	EP2 (4) Culture professionnelle	UP2 + UP3 Technologie, étude de construction + culture professionnelle
Domaines généraux	Domaines généraux	Unités générales	Unités générales
EG1 - Expression française	EG1 - Expression française	UG1 - Français et histoire-géographie	UG1 - Français et histoire-géographie
EG2 - Mathématiques - sciences physiques	EG2 - Mathématiques - sciences physiques	UG2 - Mathématiques - sciences	UG2 - Mathématiques - sciences
EG3 - Vie sociale et professionnelle	EG3 - Vie sociale et professionnelle		
EG4 - Langue vivante	EG4 - Langue vivante	UG4 - Langue vivante	UG4 - Langue vivante
EG5 - Éducation physique et sportive	EG5 - Éducation physique et sportive	UG3 - Éducation physique et sportive	UG3 - Éducation physique et sportive

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- 1) La note moyenne supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par les arrêtés du 24-08-1994 et du 5-9-2001 peut-être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.
- 2) Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP1 est affectée au coefficient total de l'épreuve l'incluant la vie sociale et professionnelle.
- 3) La note égale ou supérieure à 10/20 obtenue à l'épreuve EP2 technologie et culture artistique du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 24-08-1994 peut être reportée sur les épreuves EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5-9-2001 ou UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.
- 4) La note obtenue à l'épreuve EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5-9-2001 peut être, pendant sa durée de validité, reportée sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

N.B. - Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1^{er} septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Tableau de correspondance d'épreuves

Certificat d'aptitude professionnelle Assistant technique en instruments de musique Option : accordéon Arrêté du 5/9/2001 Dernière session 2005	Certificat d'aptitude professionnelle Assistant technique en instruments de musique Option : accordéon Défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session 2006
Domaine professionnel (1)	Ensemble des unités professionnelles
EP1/U1 (2) Pratique professionnelle	UP1 Pratique professionnelle
EP2/U2 (3) Culture professionnelle	UP2 + UP3 Technologie, étude de construction+ culture professionnelle
Unités générales	
Épreuve UG1 Français et histoire-géographie	Épreuve UG1 Français et histoire-géographie
UG2 Mathématiques - sciences	UG2 Mathématiques - sciences
UG3 Éducation physique et sportive	UG3 Éducation physique et sportive
UG4 Langue vivante	UG4 Langue vivante

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

1- La note moyenne supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

2- Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP1 est affectée du coefficient total de l'épreuve incluant la vie sociale et professionnelle.

3- La note obtenue à l'épreuve EP2 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 5/9/2001 peut-être, pendant sa durée de validité, reportée sur les épreuves UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

NB : Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1^{er} septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Le report des notes d'enseignement général obtenues avant 2005 est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 relatif aux unités générales du CAP.